

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2382 - 28 mars 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**En menant la politique
du patronat**

Le gouvernement

Hollande renforce

la droite et

l'extrême droite

p. 2 à 6

Manifestation en Espagne

**Des centaines de milliers
contre l'austérité**

p. 9



SOMMAIRE

Élections municipales

p. 4 ■ Le glissement à droite et les responsabilités du PS

p. 5 ■ Tableau des résultats

Leur société

p. 6 ■ Les appels au "front républicain"

■ Sarkozy crie au complot

p. 7 ■ Accord sur l'indemnisation du chômage

■ Intermittents et précaires : la lutte continue

p. 16 ■ Quatre avions pour effrayer Poutine

■ Mort de Jean-Luc Einaudi

■ Travail en prison

■ Collège Sisley - l'Île-Saint-Denis : les parents se mobilisent

Dans le monde

p. 8 ■ Ukraine : ceux qui invoquent le "droit international"

■ Ceuta et Melilla : des barbelés contre ceux qui fuient la misère

p. 9 ■ Espagne : manifestation réussie le 22 mars

■ Maroc : le mariage des mineures institutionnalisé

p. 10 ■ Grande-Bretagne : mars 1984 la grève des mineurs trahie par la direction syndicale

Dans les entreprises

p. 11 ■ STX - Saint-Nazaire

■ Centres de santé de Montreuil

■ CHU de Rouen

p. 12 ■ Renault Trucks - Vénièux

■ Renault - Flins

■ PSA - Rennes La Janais

p. 13 ■ La Redoute Roubaix - Watrelos

■ AKKA Technologies - Guyancourt

p. 14 ■ Air France

■ Manoir Aerospace - Bar-sur-Aube

■ Daher - Marignane

p. 15 ■ Finances, douanes et répression des fraudes

■ La Poste - Troyes

■ Librairie les Trois épis - Brive

• Municipalités

Austérité au programme

Un rapport, commandé par François Hollande en octobre dernier et remis à l'Élysée au début du mois de mars, préconise plusieurs mesures qui visent les finances des collectivités locales.

Intitulé « *Pour une maîtrise collective des dépenses publiques* », ce rapport, qui se présente comme un document d'étape, a été remis à l'Élysée par Martin Malvy et Alain Lambert, deux anciens ministres du Budget, l'un de Bérégovoy, l'autre de Raffarin. Il préconise une « *cure d'austérité sans précédent* », comme l'ont titré plusieurs journaux.

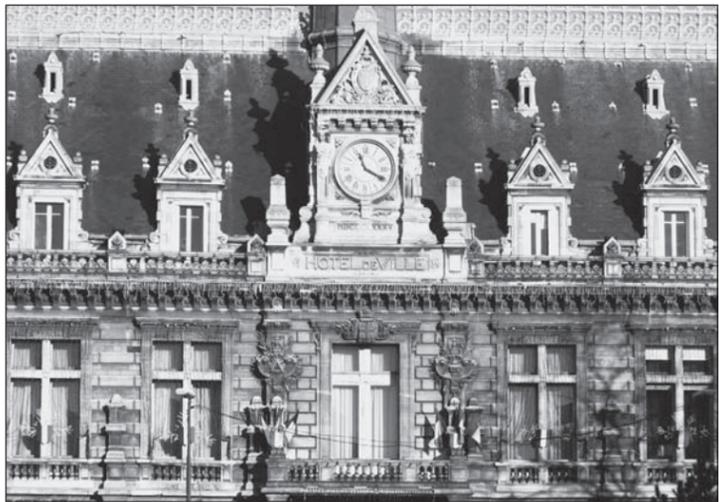
Ainsi, il propose de geler « en valeur » les dépenses jusqu'en 2017, des dépenses qui sont chiffrées à 18 milliards d'euros. Or comme ces dépenses augmentent automatiquement, ne

serait-ce que du fait de l'inflation, cela signifie que les moyens des collectivités diminueront.

Ce rapport préconise aussi de fixer des objectifs nationaux aux administrations locales et donc de leur imposer d'adapter leurs besoins et leurs dépenses aux économies jugées nécessaires, au lieu de pouvoir dépenser en fonction des besoins.

Rien n'est encore décidé, sans doute du fait du calendrier électoral, mais il y a tout lieu de craindre que le gouvernement se prépare à faire payer aux collectivités les milliards qu'il distribue au patronat. Et ces économies sur les collectivités, ce seront des services utiles à la population qui se réduiront ou qui disparaîtront.

David MARCIL



Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

CERCLE LÉON TROTSKY

L'Europe : Ni la cause de la crise du capitalisme ni un moyen de la combattre

Vendredi 11 avril

à 20h30

à la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

Les 7, 8 et 9 juin à Presles (Val-d'Oise)

La Fête de Lutte Ouvrière

La Fête de Lutte Ouvrière aura lieu, comme chaque année, lors du week-end de la Pentecôte, c'est-à-dire les samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 juin, à Presles, dans le Val-d'Oise. Toutes les attractions, artistiques, scientifiques et festives seront détaillées dans le journal et sur notre site - fete.lutte-ouvriere.org - ces prochaines semaines.

Les cartes d'entrée, valables trois jours, sont d'ores et déjà disponibles. Jusqu'au 4 mai, elles sont vendues au tarif réduit de 12 euros pour les trois jours. Les bons d'achat - d'un pouvoir d'achat de cinq euros mais vendus quatre euros - sont également disponibles.

Vous pouvez vous procurer cartes et bons d'achat, soit auprès de nos camarades, soit en écrivant à Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18. Indiquez dans votre courrier le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, en joignant un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière. N'oubliez pas d'indiquer l'adresse où expédier cartes et bons. Envoi franco.

... et à bientôt à la Fête!

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et des guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal mars 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Les leçons des élections municipales

Le fait marquant du premier tour des élections municipales, le 23 mars, est une abstention record pour ce type d'élection. Elle affecte particulièrement l'électorat populaire qui avait l'habitude de voter à gauche.

C'est donc clairement un désaveu du gouvernement Hollande-Ayrault et de sa politique ouvertement pro-patronale et antiouvrière. Il frappe principalement le PS, rendu responsable de la politique menée. Même ses alliés écologistes s'en tirent mieux que lui.

L'autre fait marquant est la progression significative du Front national. Pour une part, cette progression vient de l'électorat traditionnel de la droite. Un électorat réactionnaire et antiouvrier qui, au fur et à mesure que le FN acquiert droit de cité dans les médias, que son langage de haine à l'égard des immigrés et des Roms est repris par les ténors de la droite parlementaire, voire par des ministres socialistes, n'hésite plus à voter pour l'extrême droite.

Une partie de ces votes vient cependant d'une fraction de l'électorat ouvrier qui, frappée par la crise et les licenciements, par déception à l'égard de la gauche, ses reniements et ses trahisons, a cru marquer son désaveu du gouvernement socialiste en votant pour des listes du FN. C'est un vote contre son propre camp car le FN défend tout autant les intérêts du grand patronat et des riches que le duo PS-UMP, en étant, en plus, porteur d'une politique plus ouvertement réactionnaire.

Ce n'est certainement pas une mobilisation de la gauche électorale et encore moins des désistements dits républicains entre les grands partis déconsidérés qui pourront s'opposer à la montée électorale du FN, mais une reprise de confiance des travailleurs en eux-mêmes et en leur capacité à résister aux attaques du grand patronat.

Pour ce qui concerne les résultats de Lutte Ouvrière: nous avons présenté 204 listes dans 182 villes différentes, partout sous le sigle «Lutte Ouvrière faire entendre le camp des travailleurs». Cette présence est à comparer à celle de 2008: nous étions sur 188 listes dans 168 villes différentes, dont 118 listes Lutte Ouvrière.

Un nombre plus important d'électeurs des classes populaires ont pu, en votant pour nos listes, exprimer leur approbation du programme de lutte que Lutte Ouvrière a avancé pendant sa campagne.

Avec des variations d'une ville à l'autre, les votes en faveur des listes Lutte Ouvrière se maintiennent par rapport aux élections municipales de 2008 et sont supérieurs à ceux des élections présidentielles et législatives de 2012.

Ces votes confirment la permanence dans ce pays d'un courant conscient que le choix entre les différents partis qui, au-delà de leur rivalité, défendent tous l'ordre capitaliste, est un faux choix. Même les partis comme le PC ou le PG qui, après avoir fait élire Hollande et cautionné ses promesses mensongères, cherchent aujourd'hui à s'en démarquer, ne méritent pas la confiance des travailleurs.

Les négociations, les manœuvres, les combinaisons en vue du deuxième tour battent leur plein. Pour les uns, il s'agit de sauver leur position de maire, pour les autres, de la conquérir. Lutte Ouvrière ne participera à aucune de ces négociations. Tout en rejetant la droite et l'extrême droite, elle ne veut pas cautionner, même indirectement, l'équipe Hollande-Ayrault qui se prétend socialiste mais qui gouverne en fonction des seuls intérêts du grand patronat et des banquiers.

Au deuxième tour, nos électeurs ne pourront plus affirmer les exigences qu'ils ont approuvées au premier tour en votant pour les listes Lutte Ouvrière. Il leur appartient de voter selon leur conscience, de voter blanc... ou de ne pas voter du tout.

Ce qui comptera pour l'avenir, c'est que celles et ceux qui, en votant Lutte Ouvrière, ont approuvé les mesures nécessaires pour défendre les conditions d'existence des travailleurs, continuent à les défendre et à les populariser. Car il faut que les travailleurs en fassent leurs objectifs de combat lors de leurs affrontements, inévitables, avec le grand patronat et le gouvernement.

Les travailleurs ne peuvent attendre aucun changement pour leur vie d'un changement électoral. Il n'y a de salut pour les exploités que dans leur propre lutte collective, consciente, contre leurs exploités et contre les gouvernements à leur service. Ils ont la force de défendre leurs conditions d'existence en faisant reculer le grand patronat car l'économie ne peut pas se passer de travailleurs alors qu'elle peut se passer d'actionnaires, de banquiers et de spéculateurs! À la condition d'être conscients de cette force et de s'en servir.

• Municipales

Un mode de scrutin bien peu démocratique

Si dans les communes de moins de mille habitants, les électeurs peuvent désigner les conseillers municipaux de façon relativement démocratique, il n'en va pas de même dès que ce seuil est franchi. Dans les communes de plus de mille habitants, une « prime majoritaire » est accordée à la liste arrivant en tête, au premier comme au second

tour. Elle obtient d'emblée la moitié des conseillers, l'autre moitié étant répartie à la proportionnelle entre toutes les listes, y compris pour la liste majoritaire. Cela veut dire pour celle-ci au moins 75 % des conseillers dans le cas d'une victoire au premier tour.

Les listes ayant obtenu moins de 5 % des suffrages

sont exclues de cette répartition. Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue au premier tour, un second tour est organisé, auquel ne peuvent se présenter que les listes ayant obtenu au moins 10 % au premier. Seule la majorité relative y est requise.

En ce qui concerne la « prime majoritaire », voici un exemple de ce que cela donne.

À Maisons-Laffitte, où l'élection a été acquise dimanche 23 mars, sur les 45 sièges à pourvoir, l'UMP en obtient 27 avec 51,13 % des voix. Le PS, qui arrive en troisième position avec 17,93 %, soit un tiers des voix recueillies par l'UMP, aurait logiquement dû obtenir neuf sièges, il n'en obtient que trois.

Ce mode de scrutin

aboutit à minimiser le poids des listes minoritaires et à écarter celles que l'on appelle les « petites listes », qui sont pourtant représentatives d'une fraction de l'électorat. Et surtout, il tord le système proportionnel de façon à imposer une majorité écrasante pour toute la durée de la mandature.

M.L.

Après le premier tour

Les leçons du premier tour des élections municipales sont claires: un désaveu cinglant du PS et du gouvernement. Les jongleries verbales de certains notables sur le caractère local de ces élections ne les ont pas sauvés des conséquences de ce désaveu.

Leur rôle de cinquième roue du carrosse gouvernemental et leurs états d'âme vaguement critiques sauvent les écologistes du recul électoral subi par le PS.

Quant au PC, à demi dans l'opposition, même lorsqu'il conduit une liste avec le PS, il sauve les meubles. Comme le résume *Le Monde*, «*le PCF résiste mais est fragilisé dans certains de ses bastions*». Et lorsqu'il se présente seul, il se heurte souvent, en plus de la droite, aux ambitions du PS.

La droite parlementaire, pourtant engluée dans les scandales, ébranlée par la guerre des chefs, progresse en pourcentage malgré la concurrence du Front national.

L'aspect le plus spectaculaire de ce glissement vers la droite est cependant l'accroissement du nombre d'électeurs en faveur des listes du FN. Il y a évidemment la conquête de la mairie de Hénin-Beaumont. Mais si la conquête d'une mairie par l'extrême droite a des conséquences pour les habitants de la ville concernée, ce qui compte plus généralement, même là où le FN n'a aucune chance d'emporter la mairie, c'est l'emprise des idées réactionnaires que cela révèle, qui pèsera inévitablement sur la vie politique et sociale, et qui pèse déjà en réalité.

Le fait est que, dans les villes de plus de 10 000 habitants, d'après les chiffres donnés par *Le Monde* du 25 mars, la droite recueille 45,9 % des voix et l'extrême droite 9,2 %, tandis que la gauche n'en rassemble que 41,4 %. Lors des élections municipales précédentes, en 2008, le rapport de force électoral était de 45,5 % pour la droite, 0,7 % pour l'extrême droite et 48 % pour la gauche. Ce qui, dans les statistiques, apparaît dans la rubrique «*extrême gauche*» ne pèse que peu dans le rapport de force électoral gauche-droite et n'a, en outre, que peu varié.

Voilà le reflet électoral de l'opinion publique au premier tour, au moment où on peut encore parler de reflet, fût-il déformé.

Le deuxième tour, issu des alliances obtenues par des marchandages entre états-majors, n'aura pour fonction que de tirer les conséquences institutionnelles des mouvements

de l'opinion publique. Ce sont évidemment ces conséquences, c'est-à-dire le nombre de mairies gagnées ou perdues, qui préoccupent les dirigeants politiques. Elles permettront peut-être au PS de transformer dans certains cas son recul en succès. À Paris, par exemple, où la candidate de la droite, Nathalie Kosciusko-Morizet, a eu plus de voix que sa concurrente du PS, Anne Hidalgo, cette dernière gardera peut-être la mairie grâce au mode de scrutin. Mais tout cela n'aura plus qu'un lointain rapport avec l'évolution de l'opinion.

Reflet déformé de l'opinion ouvrière

Même le premier tour ne donne cependant qu'un reflet très déformé de l'évolution de l'opinion. Cette déformation est d'abord sociale. Une fraction importante de la classe ouvrière, les travailleurs immigrés, est écartée du droit électoral. Une des nombreuses ignominies de la gauche est de n'avoir pas accordé le droit de vote aux travailleurs immigrés, pas même aux élections locales, malgré les promesses faites il y a déjà trente ans par Mitterrand et reprises plus ou moins par ses successeurs. En tout cas, pas aux travailleurs immigrés issus des pays hors Union européenne qui constituent l'écrasante majorité des immigrés dans les entreprises et qui peuplent les quartiers populaires.

Ces réserves, ô combien importantes, étant faites, quelle conclusion peut-on tirer de l'évolution de l'électorat ouvrier à partir de ces élections ?

Le taux d'abstention de 38,7 % est déjà très élevé. Mais c'est une moyenne nationale. Les chiffres sont bien supérieurs dans les bureaux de vote des quartiers populaires avec 50 %, 60 % d'abstentions, voire plus ! Et, encore, les abstentions sont décomptées par rapport au nombre des inscrits. Mais combien de travailleurs, de chômeurs, de pauvres, même avec la carte d'identité française en poche, ne sont pas inscrits sur les listes électorales et ne sont donc comptabilisés nulle part ?

C'est précisément l'abstention de l'électorat populaire,

qui votait habituellement en majorité pour la gauche, qui est la principale expression du désaveu du PS et de sa politique au gouvernement.

L'abstention est une forme élémentaire de protestation venant des classes populaires, à l'égard en particulier des partis de gauche qui prétendent les représenter. À en juger par la progression des votes en faveur du FN dans un certain nombre de quartiers populaires, voire de villes ouvrières, une fraction de l'électorat populaire s'est saisie de ce vote pour exprimer le même dégoût face aux reniements et aux trahisons des partis réformistes.

Ceux des électeurs des classes populaires qui ont fait ce choix ont fait le pire car ils apportent leur soutien à leur pire ennemi. En outre, le renforcement électoral du FN encourage les partis traditionnels de droite et de gauche à mener une politique de plus en plus ouvertement réactionnaire.

Il y a cependant de quoi être dégoûté par les jérémiades de la gauche réformatrice face à la démobilisation de son électorat. C'est sa politique en faveur du grand patronat, ses reniements et le désespoir que cela suscite qui sont les principaux responsables de la montée électorale du FN comme, plus généralement, du renforcement des idées réactionnaires ou des repliements communautaires dans la population.

Et on peut observer avec d'autant plus de dégoût son appel à empêcher le FN de conquérir de nouvelles mairies qu'il est assorti d'une supplique au «*front républicain*». Ce qui signifie simplement que, dans un certain nombre d'endroits, le PS s'effacera devant la droite parlementaire, y compris – et c'est souvent le cas – lorsqu'elle est représentée par des individus aussi réactionnaires que leurs adversaires du FN.

Mais, au-delà de l'aspect circonstanciel du fait de l'étiquette socialiste du gouvernement actuel, il y a un problème bien plus général.

Construire une force représentant les intérêts politiques de la classe ouvrière

L'évolution vers la droite de l'ensemble de l'électorat et le fait que cette évolution affecte même une partie de l'électorat ouvrier ne sont pas

seulement aux circonstances objectives de la crise économique, au chômage, à la généralisation de la pauvreté.

Le problème, c'est que face à tous les partis qui, tous, se situent sur le terrain de la bourgeoisie, il n'y a personne ayant le crédit nécessaire pour représenter une opposition ouvrière. Là encore, les élections et les affrontements politiques reflètent un manque plus profond, car c'est au quotidien, dans les affrontements de classe dans la société elle-même, dans les entreprises, dans les quartiers populaires, qu'il manque un parti qui représente les intérêts politiques de la classe ouvrière.

La scène politique, la scène électorale en particulier, est occupée par des partis qui, au-delà de leurs rivalités, acceptent, tous, l'ordre capitaliste. Même ceux qui s'opposent aujourd'hui sur sa gauche à la politique du PS au pouvoir, s'ils étaient associés au gouvernement, ne pourraient et ne voudraient gouverner que pour la bourgeoisie. Ils pourraient canaliser à leur propre profit les mécontentements suscités par la politique du gouvernement socialiste mais ils ne pourraient pas faire autrement que ce dernier. Elles sont là, les limites de l'opposition de gauche, représentée par un Mélenchon et un PC qui se met à son service.

Voilà pourquoi il est important que se manifeste une force politique qui défende les intérêts de la classe ouvrière jusqu'à son ultime conséquence: le renversement révolutionnaire du pouvoir de la bourgeoisie.

Le courant qui s'est exprimé dans ces élections par les votes en faveur des listes de Lutte Ouvrière est l'ébauche ou la préfiguration de cette force politique à construire. Il est très minoritaire certes, et par là même, il apparaît peu crédible par rapport à ceux qui, de Mélenchon au PC, se posent en alternatives politiques.

Mais ce courant existe. Pour faible qu'il soit aujourd'hui, il représente une véritable perspective pour la classe ouvrière, et la seule, parce qu'il parle le langage de la lutte de classe. Il ne pourra représenter une force que lorsque la classe ouvrière retrouvera collectivement la confiance en elle et la conscience de sa force et s'engagera sur la voie de la lutte pour ses propres intérêts de classe et pour les intérêts de l'ensemble

des classes laborieuses.

La reprise de la combativité de la classe ouvrière face à la bourgeoisie ne dépend pas du courant communiste révolutionnaire. Mais ce qui dépend de lui, c'est d'être présent, de proposer un programme et une politique qui, dans chaque circonstance, s'oppose aux différentes nuances politiques de la bourgeoisie. Pour cela, il est essentiel que ce courant garde son drapeau, celui de la révolution sociale, qu'il ne le salisse pas en se fondant dans des regroupements qui restent globalement sur le terrain de la bourgeoisie, ni en édulcorant le langage de la lutte de classe.

Celles et ceux, travailleurs en activité ou au chômage, retraités, qui ont permis la présence de plus de 200 listes de Lutte Ouvrière dans ces élections, ceux qui ont voté pour elles, représentent l'avenir.

Ce n'est certes pas par les urnes que le courant se renforcera et qu'il trouvera du crédit dans la population ouvrière de ce pays. Le parti ouvrier révolutionnaire se construira dans les luttes de classe de demain. Il aura à gagner son crédit dans les grèves, dans les multiples formes de mobilisation ouvrière. Mais, comme des élections européennes prendront, cette année, le relais des élections municipales, il faut que le courant communiste révolutionnaire y apparaisse. Il faut qu'il trouve l'oreille des travailleurs sur toutes les questions politiques qui seront soulevées par les élections européennes. Il faut qu'il y fasse entendre le «*camp des travailleurs*» non seulement sur ses exigences contre la bourgeoisie face à la crise, mais aussi autour de perspectives plus vastes.

Lutte Ouvrière se présentera dans ces élections pour faire entendre les mêmes exigences qu'à l'occasion des élections municipales, mais aussi pour défendre l'internationalisme et pour avancer une politique favorable aux intérêts de la classe ouvrière face à l'Europe. À commencer par l'idée que les prolétaires de tous les pays d'Europe et bien au-delà constituent une seule et même classe ouvrière et que cette classe ouvrière est la seule force capable de renverser le pouvoir politique de la bourgeoisie et de mettre fin à la mainmise des groupes capitalistes sur l'économie.

Georges KALDY

Élections municipales

• Les résultats de Lutte Ouvrière

Région	Département	Listes	Exprimés	Votes LO	%LO	Élus		
Alsace	Bas-Rhin	Schiltigheim	8 303	173	2,08			
		Strasbourg	70 981	519	0,73			
	Haut-Rhin	Colmar	22 577	564	2,50			
		Ensisheim	3 187	152	4,77			
		Mulhouse	24 677	378	1,53			
Aquitaine	Gironde	Bègles	9 027	204	2,26			
		Bordeaux	76 278	391	0,51			
		Langon	3 129	141	4,51			
		Mérignac	23 923	362	1,51			
Auvergne	Allier	Montluçon	13 992	345	2,47			
		Moulins	6 939	371	5,35			
	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	37 924	662	1,75			
Bourgogne	Côte-d'Or	Chenôve	4 711	103	2,19			
		Dijon	47 033	722	1,54			
		Montbard	2 383	92	3,86			
		Quetigny	3 719	121	3,25			
		Talant	4 548	137	3,01			
	Nièvre	Nevers	12 240	299	2,44			
		Saône-et-Loire	Autun	6 134	150	2,45		
		Chalon-sur-Saône	Chalon-sur-Saône	14 973	720	4,81		
			Le Creusot	7 855	337	4,29		
			Auxerre	12 882	178	1,38		
Bretagne	Côtes-d'Armor	Lannion	8 099	398	4,91			
		Ploufragan	4 900	471	9,61	1		
		Saint-Brieuc	16 268	390	2,40			
	Finistère	Brest	41 776	820	1,96			
		Rennes	59 122	997	1,69			
	Morbihan	Saint-Jacques-de-la-Lande	3 543	363	10,25	1		
Lanester		8 600	483	5,62				
Centre	Cher	Bourges	22 002	388	1,76			
		Vierzon	10 399	480	4,62			
	Eure-et-Loir	Chartres	13 580	252	1,86			
		Châteauroux	17 660	291	1,65			
	Indre-et-Loire	Joué-lès-Tours	13 534	740	5,47			
		Saint-Pierre-des-Corps	5 195	223	4,29			
	Loiret	Tours	39 729	666	1,68			
		Fleury-les-Aubrais	6 734	227	3,37			
		Montargis	4 297	141	3,28			
	Champagne-Ardenne	Ardennes	Orléans	32 813	424	1,29		
Charleville-Mézières			14 901	455	3,05			
Aube		Troyes	15 256	554	3,63			
		Reims	50 863	1 347	2,65			
Marne		Vitry-le-François	4 362	218	5,00			
Franche-Comté	Doubs	Audincourt	4 344	160	3,68			
		Besançon	36 248	518	1,43			
		Grand-Charmont	1 802	120	6,66	1		
		Montbéliard	8 131	290	3,57			
		Valentigney	3 490	334	9,57			
	Jura	Dole	9 483	283	2,98			
		Territoire de Belfort	Belfort	14 805	293	1,98		
	Île-de-France	Ville de Paris	Paris 1 ^{er}	6 079	30	0,49		
			Paris 2 ^e	6 857	21	0,31		
			Paris 3 ^e	11 615	58	0,50		
Paris 4 ^e			9 850	60	0,61			
Paris 5 ^e			22 243	142	0,64			
Paris 6 ^e			14 759	66	0,45			
Paris 9 ^e			20 751	120	0,58			
Paris 10 ^e			26 993	164	0,61			
Paris 11 ^e			45 861	291	0,63			
Paris 12 ^e			49 695	276	0,56			
Paris 13 ^e			56 670	442	0,78			
Paris 14 ^e			47 477	314	0,66			
Paris 17 ^e			50 128	264	0,53			
Paris 18 ^e			51 029	588	1,15			
Paris 19 ^e			46 307	486	1,05			
Paris 20 ^e			54 966	436	0,79			
Seine-et-Marne			Melun	8 919	241	2,70		
			Yvelines	Aubergenville	3 681	256	6,95	1
Essonne			Conflans-Sainte-Honorine	Conflans-Sainte-Honorine	13 371	388	2,90	
				Les Clayes-sous-Bois	5 998	260	4,33	
		Les Mureaux	Les Mureaux	6 455	214	3,32		
			Mantes-la-Jolie	9 316	239	2,57		
		Poissy	Poissy	12 675	361	2,85		
			Corbeil-Essonnes	10 639	310	2,91		
		Draveil	Draveil	11 795	177	1,50		
			Les Ulis	6 509	202	3,10		
		Vigneux-sur-Seine	Vigneux-sur-Seine	9 035	179	1,98		
			Bagneux	10 580	257	2,43		
Hauts-de-Seine		Clichy-la-Garenne	Clichy-la-Garenne	16 532	246	1,49		
			Colombes	24 903	349	1,40		
		Gennevilliers	10 174	228	2,24			
		Malakoff	9 138	294	3,22			
		Nanterre	21 403	352	1,64			
Seine-Saint-Denis		Aubervilliers	Aubervilliers	11 081	301	2,72		
			Aulnay-sous-Bois	22 169	407	1,84		
		Bagnolet	Bagnolet	8 267	136	1,65		
			Bobigny	8 464	397	4,69		
		Clichy-sous-Bois	Clichy-sous-Bois	4 111	143	3,48		
			Drancy	16 779	454	2,71		
		La Courneuve	La Courneuve	5 805	218	3,76		
			Le Blanc-Mesnil	11 780	265	2,25		
		Le Pré-Saint-Gervais	Le Pré-Saint-Gervais	4 025	191	4,75		
			Les Lilas	7 349	198	2,69		
		L'Île-Saint-Denis	L'Île-Saint-Denis	1 889	93	4,92		
			Livry-Gargan	11 100	682	6,14		
		Montreuil	Montreuil	28 475	287	1,01		
			Noisy-le-Sec	10 042	218	2,17		
		Pantin	Pantin	10 808	319	2,95		
Romainville			6 138	205	3,34			
Saint-Denis		Saint-Denis	17 078	363	2,13			
	Saint-Ouen	11 768	188	1,60				
Villepinte	Villepinte	9 095	118	1,30				
	Alfortville	12 370	374	3,02				
Val-de-Marne	Arcueil	Arcueil	5 833	176	3,02			
		Choisy-le-Roi	10 303	243	2,36			
	Créteil	Créteil	22 132	492	2,22			
		Ivry-sur-Seine	13 105	322	2,46			
	Le Kremlin-Bicêtre	Le Kremlin-Bicêtre	6 944	161	2,32			
		Limeil-Brevannes	5 429	118	2,17			
	Maisons-Alfort	Maisons-Alfort	20 037	422	2,11			
		Thiais	9 541	183	1,92			
	Villejuif	Villejuif	13 737	277	2,02			

Région	Département	Listes	Exprimés	Votes LO	%LO	Élus	
	Villeneuve-Saint-Georges	Villeneuve-Saint-Georges	6 515	213	3,27		
		Vitry-sur-Seine	18 910	256	1,35		
	Val-d'Oise	Argenteuil	26 792	837	3,12		
		Bezons	7 456	497	6,67	1	
		Cergy	13 445	283	2,10		
		Ermont	9 030	209	2,31		
		Herblay	Herblay	9 786	195	1,99	
			Jouy-le-Moutier	5 633	215	3,82	
			Louvres	3 151	171	5,43	
	Languedoc-Roussillon	Hérault	Montpellier	73 402	651	0,89	
Pyrénées-Orientales		Perpignan	37 877	384	1,01		
Limousin	Haute-Vienne	Limoges	44 250	1 180	2,67		
	Lorraine	Meurthe-et-Moselle	Frouard	1 948	429	22,02	3
	Nancy	Nancy	29 019	348	1,20		
		Vandœuvre-lès-Nancy	8 206	255	3,11		
	Moselle	Metz	34 866	473	1,36		
		Thionville	15 181	418	2,75		
	Midi-Pyrénées	Haute-Garonne	Colomiers	14 429	288	2,00	
Cugnaux			6 816	323	4,74		
Muret		Muret	9 354	183	1,96		
		Toulouse	129 724	818	0,63		
Hautes-Pyrénées		Tarbes	15 016	393	2,62		
		Tarn-et-Garonne	Montauban	25 832	442	1,71	
Nord-Pas-de-Calais		Nord	Denain	5 495	419	7,63	1
			Dunkerque	39 606	1 352	3,41	
		Ferrière-la-Grande	Ferrière-la-Grande	2 269	162	7,14	
			Fourmies	4 971	270	5,43	
	Lille	Lille	55 716	821	1,47		
		Maubeuge	10 394	285	2,74		
	Orchies	Orchies	3 827	177	4,63		
		Roubaix	17 156	321	1,87		
	Sin-le-Noble	Sin-le-Noble	6 044	200	3,31		
		Villeneuve-d'Ascq	20 815	386	1,85		
Wattrelos	Wattrelos	14 543	316	2,17			
	Calais	28 304	610	2,16			
Pas-de-Calais	Lens	12 529	234	1,87			
	Liévin	12 021	458	3,81			
Basse-Normandie	Calvados	Caen	33 077	537	1,62		
	Eure	Évreux	14 719	317	2,15		
Haute-Normandie	Seine-Maritime	Dieppe	13 546	251	1,85		
		Le Havre	51 225	724	1,41		
	Oissel	Oissel	4 271	146	3,42		
		Rouen	28 990	299	1,03		
	Sotteville-lès-Rouen	11 500	261	2,27			
	Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Nantes	96 218	1 119	1,16	
			Saint-Nazaire	25 416	736	2,90	
		Maine-et-Loire	Angers	51 135	477	0,93	
			Cholet	21 537	805	3,74	
		Les Ponts-de-Cé	5 409	220	4,07		
Trélazé	Trélazé	4 856	203	4,18			
	Mayenne	Laval	19 536	331	1,69		
Sarthe	Le Mans	46 839	1 131	2,41			
	Vendée	La Roche-sur-Yon	21 068	556	2,64		
Picardie	Aisne	Laon	7 673	250	3,26		
		Saint-Quentin	18 844	464	2,46		
	Oise	Beauvais	19 514	287	1,47		
		Clermont	3 691	171	4,63		
	Compiègne	Compiègne	12 802	481	3,76		
		Creil	7 821	229	2,93		
	Margny-lès-Compiègne	Margny-lès-Compiègne	2 781	168	6,04		
		Somme	Amiens	36 908	944	2,56	
	Poitou-Charente	Charente	Angoulême	14 431	200	1,39	
			La Rochelle	26 541	269	1,01	
Charente-Maritime		Rochefort	9 236	435	4,71		
		Châtelleraut	12 790	618	4,83		
Poitiers		23 894	678	2,84			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Carros	5 367	120	2,24		
		Bouches-du-Rhône	Arles	23 085	322	1,39	
	Marseille 2 ^e secteur	Marseille 2 ^e secteur	14 080	121	0,86		
		Marseille 7 ^e secteur	39 097	361	0,92		
	Marseille 8 ^e secteur	Marseille 8 ^e secteur	20 920	164	0,78		
		Toulon	54 977	447	0,81		
	Rhône-Alpes	Ain	Bourg-en-Bresse	12 865	181	1,41	
			Échirolles	10 891	347	3,19	
		Grenoble	Grenoble	43 385	516	1,19	
			Saint-Martin-le-Vinoux	1 802	136	7,55	1
Villefontaine		Villefontaine	5 033	230	4,57		
		Loire	Saint-Chamond	12 856	225	1,75	
Saint-Étienne		Saint-Étienne	48 622	797	1,64		
		Rhône	Lyon 1 ^{er}	9 433	86	0,91	
Lyon 4 ^e		Lyon 4 ^e	13 199	123	0,93		
		Lyon 5 ^e	16 405	154	0,94		
Lyon 7 ^e	Lyon 7 ^e	19 902	227	1,14			
	Lyon 8 ^e	18 543	317	1,71			
Lyon 9 ^e	Lyon 9 ^e	12 459	199	1,60			
	Oullins	9 315	169	1,81			
Saint-Fons	Saint-Fons	3 658	205	5			

• Les appels au « front républicain »

Le PS de reniement en reniement

Après les résultats du premier tour des élections municipales, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a appelé dès le dimanche soir à l'union de « l'ensemble des forces démocratiques et républicaines » pour empêcher le Front national de s'emparer de mairies. Le lendemain, les principaux dirigeants nationaux du PS, du premier secrétaire Harlem Désir à son porte-parole David Assouline, ont martelé le même message, ajoutant que cela nécessitait « un appel au retrait des listes socialistes quand ce danger est en place ».

Cette politique du « front républicain » est mise en avant depuis 1995. À l'époque, Chirac à la tête de la droite, en avait été partisan pour tenter de limiter l'impact croissant des voix du FN. Cela n'empêchait pas la droite de faire assaut de

démagogie réactionnaire sur le même terrain que l'extrême droite.

Quand Le Pen a été qualifié au deuxième tour de l'élection présidentielle en 2002, les électeurs de gauche ont été appelés par tous les partis de

gauche à voter Chirac. Ils ont eu Sarkozy comme ministre de l'Intérieur puis, cinq ans plus tard, comme président, menant une politique anti-immigrés, sécuritaire et antiouvrière. Sarkozy répondait aux souhaits de l'électorat du FN qu'il voulait attirer.

La droite a renoncé à cette politique du front républicain pour adopter celle du « ni-ni » qui consiste à refuser de choisir entre FN et PS. Elle ne fait là que suivre l'évolution d'une partie croissante de sa base, qui se sent de plus en plus proche des idées du FN. Ce que les élections actuelles ont plus que

confirmé.

Dans le cas des élections municipales, le fait de se retirer implique de renoncer à avoir le moindre élu au conseil municipal. C'est un suicide politique que refusent les dirigeants de la droite. Le dirigeant du groupe UMP à l'assemblée, Christian Jacob l'a déclaré : « Il est hors de question pour l'UMP de laisser la chaise vide dans une collectivité. On ne va pas être absent pendant six ans. »

C'est pourtant bien ce que proposent les dirigeants du PS là où ils appellent au retrait de leur liste... Leur problème consiste avant tout à faire oublier leurs

responsabilités, à faire oublier que ce sont les trahisons des quelques promesses faites aux classes populaires et la politique qu'ils mènent au pouvoir qui font le lit de l'extrême droite. Ils cherchent à garder les électeurs de gauche en se servant de la peur légitime que suscite la progression électorale du FN. Mais, ce faisant, ils légitiment une droite qui ne vaut pas mieux, lui décernant un label « républicain ». Et ils achèvent de vider leur politique de tout contenu un tant soit peu favorable au monde du travail.

Marc RÉMY

Hollande aveuglé ?

« Les conséquences d'un aveuglement ». ainsi titrait l'*Humanité* au lendemain du premier tour des municipales pour expliquer le désaveu massif que l'électorat populaire vient d'infliger au gouvernement socialiste. Ainsi la politique d'Hollande relèverait de « l'aveuglement » et non de la défense, consciente et inconditionnelle des intérêts des capitalistes. Et Pierre Laurent poursuit en appelant à une « modification en profondeur des orientations politiques actuelles », autant dire qu'il faudrait convaincre Hollande de faire une autre politique, dite de gauche.

Ainsi après avoir appelé à voter Hollande en 2012, alors qu'il savait très bien quelle

politique il mènerait, le PCF ne sait rien proposer d'autre que de l'implorer de changer.

Le PCF pleurniche pour tenter de justifier une politique injustifiable. Pour préparer l'avenir, la première chose serait de dire clairement aux travailleurs

que ce gouvernement « socialiste » est un adversaire du monde du travail et que seules des luttes collectives, renversant le rapport de forces avec le patronat pourront offrir une autre perspective.

Marion AJAR



Remanier le gouvernement mais pas la politique

Après la claque prise par le Parti socialiste au premier tour des municipales, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, a pointé la surdité des socialistes, puisqu'il faut maintenant « être capable d'entendre, d'écouter et d'adapter ». Sapin, le ministre du Travail, a affirmé qu'il fallait tenir compte de « la colère » exprimée contre le gouvernement.

Depuis la campagne du candidat Hollande en 2012, on n'a jamais entendu autant le mot « changement ».

Mais changer quoi? Rien

sur le fond. Revenir sur les 50 milliards d'économies, ponctionnés sur les services publics et la population?

Pas question, a dit en substance Michel Sapin. Il ne faut pas « lâcher l'objectif » qui consiste selon lui à « diminuer le déficit de la France » mais aussi à « poursuivre une politique en faveur de l'emploi »... comme chacun a pu le constater!

On est fixé : le changement touchera peut-être l'équipe gouvernementale mais sûrement pas la politique au service du patronat.

S.M.

• Au sommaire de

Lutte de classe n° 158 (mars 2014)

France

- Lutte Ouvrière dans les campagnes électorales
- Fac-similés de la circulaire et de l'affiche des élections municipales
- Deux ans de « dialogue social » : les confédérations syndicales accompagnent la politique antiouvrière de la gauche
- Les partenariats public-privé : l'État et les collectivités, vaches à lait des capitalistes du BTP
- Le long combat pour la journée de huit heures



Ukraine

- La petite bourgeoisie, la bureaucratie post-soviétique et le jeu des puissances impérialistes. Du bras de fer au bain de sang

Haïti

- Les travailleurs relèvent la tête

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro

• Écoutes et casseroles judiciaires Sarkozy crie au complot

À la veille du premier tour des municipales, Sarkozy y est allé d'une tribune dans *Le Figaro* intitulée : « Ce que je veux dire aux Français », mais qu'il aurait aussi bien pu titrer : « Ce que je ne veux pas que les juges sachent ». Car Sarkozy, qui y crie à la persécution de la part des juges, des médias et du pouvoir, a dû réagir devant les révélations de la presse sur le contenu d'écoutes téléphoniques le concernant décidées par des juges.

Avec le culot qu'on lui connaît, Sarkozy se présente en persécuté qui n'a rien à se reprocher. Il ne demanderait rien pour lui-même sinon de ne pas être placé « en dessous des lois », de ne pas subir des « méthodes dignes de la Stasi » (la sinistre police politique de l'ex-Allemagne de l'Est) et de ne pas voir l'intimité de ses discussions avec sa famille s'étaler dans les médias.

Mais, quand 30 000 et

quelques écoutes sont décidées chaque année par l'instance judiciaire, le sieur Sarkozy est tout simplement traité comme bien d'autres justiciables suspects d'être impliqués dans des affaires.

Alors que l'image de Sarkozy, qui se verrait bien succéder à Hollande à la prochaine élection présidentielle, en prenait un coup ces dernières semaines à chaque révélation, il s'agissait d'abord pour lui de contre-attaquer. Ou plutôt, d'affirmer, à défaut de pouvoir le prouver, qu'il est blanc comme neige.

Et, sur le fond, si Sarkozy fulmine autant, c'est qu'il tente de faire oublier un certain nombre de casseroles qui s'attachent à sa personne. En vrac, citons l'accusation d'avoir touché de l'argent de Kadhafi pour sa campagne présidentielle de 2007 en échange de gracieusetés. Ou encore « l'affaire de Karachi » où il aurait également touché de grosses sommes, cette

fois pour la campagne présidentielle de Balladur. Et il y a aussi un dossier pour trafic d'influence : Sarkozy est suspecté d'avoir manipulé un magistrat de la Cour de cassation – en lui laissant miroiter une possible mutation très lucrative – dans le but d'échapper aux poursuites... dans le dossier libyen.

Selon une tactique bien connue, Sarkozy choisit de se présenter en victime, en espérant que cela lui évitera d'avoir à comparaître en coupable devant des juges.

En Italie, Berlusconi a joué au jeu du dirigeant politique victime d'un complot des juges pendant des années. Sarkozy semble vouloir lui emboîter le pas. Mais, avec toutes ses casseroles et son portable acheté à un autre nom que le sien comme n'importe quel dealer de banlieue, il est peu probable qu'il arrive à tirer des larmes sur son sort.

Pierre LAFFITTE

• Accord sur l'indemnisation du chômage

Sur le dos des chômeurs et de tous les salariés

Dans la nuit du vendredi au samedi 22 mars, le patronat a trouvé quelques représentants syndicaux pour signer un accord scandaleux fixant les nouvelles règles d'indemnisation du chômage. Pour le patronat, qui s'était fixé comme règle de ne pas sortir un centime supplémentaire, et en plus d'imposer une baisse des dépenses de l'Unedic, c'est une victoire totale.

Le texte adopté, qui colle aux souhaits du Medef, revient au bout du compte à voler chaque année 800 millions d'euros aux chômeurs sous le prétexte de faire des économies. Les syndicats signataires mettent en avant l'obtention de « droits rechargeables ». Pour un chômeur, cette nouveauté est censée donner l'assurance de conserver la durée et le montant de son indemnisation, même lorsqu'il accepte un emploi précaire et plus mal payé. Mais ce qui est présenté comme une avancée sociale, outre que d'une certaine façon elle existe déjà, correspond précisément aux reculs que souhaite imposer le patronat à l'ensemble du monde du travail : contraindre les chômeurs comme tous les salariés, à accepter n'importe quel contrat pour un salaire de misère.

Des attaques tout azimut

Le patronat, qui supprime des centaines de milliers d'emplois chaque année, souhaite réduire au maximum l'indemnisation des salariés qu'il a jetés dehors.

L'accord prévoit que les allocations seront diminuées pour tous les chômeurs qui gagnaient plus de 1 573 euros net avant de perdre leur emploi. Le taux de remplacement passera ainsi de 57,4 % à 57 %. Cette baisse, petite en apparence, va toucher une bonne partie des chômeurs indemnisés. Beaucoup sont déjà dans une situation limite, avec des revenus divisés quasiment par deux quand ils sont indemnisés, et pour une durée qui bien souvent n'est plus suffisante pour retrouver un emploi.

La principale attaque contre les salariés qui perdent leur emploi porte sur les primes dites

extra-légales. Cela concerne une grande partie des licenciés et tous ceux qui signent une séparation conventionnelle, soit des centaines de milliers de salariés perdant leur emploi en dehors des licenciements économiques en bonne et due forme, qui restent provisoirement en dehors de l'accord.

Avant même cet accord, le délai de carence, c'est-à-dire le temps où le chômeur ne reçoit aucune indemnité, avait été porté à 75 jours. Désormais il pourra aller jusqu'à 180 jours. Un salarié licencié qui toucherait ne serait-ce que 9 000 euros d'indemnité après parfois des décennies à l'usine, devra ainsi attendre près de trois mois et demi sans toucher aucune allocation.

Parmi ceux qui étaient dans la ligne de mire du patronat, accusés par lui de « coûter trop cher », se trouvent aussi les intermittents du spectacle. Leurs cotisations pour avoir droit aux indemnités passeront de 10,8 % à 12,8 %, et de plus, ces indemnités seront différées.

De leur côté, les

intérimaires, réintégrés au régime général, vont perdre la plupart des compensations liées à la précarité permanente que leur impose le patronat. Le pire est réservé aux chômeurs âgés, de plus en plus nombreux avec le report de l'âge de la retraite. Auparavant un chômeur qui touchait une allocation de l'Unedic voyait, quand il atteignait un certain âge, son allocation maintenue jusqu'à ce qu'il ait rempli les conditions pour partir en retraite. Cet âge a été peu à peu reculé. Il était déjà de 61 ans et il va être progressivement repoussé à 62 ans. Des dizaines de milliers de chômeurs âgés vont ainsi voir leurs ressources, au mieux ramenées à l'ASS (allocation spécifique de solidarité), à 500 euros par mois, et d'autres à zéro.

Faire payer ses ravages au patronat

Cet accord scélérat est un nouveau recul imposé à tous les salariés : jeunes intérimaires, travailleurs qui ont une paie correcte, seniors encore au travail qui devront en plus continuer à payer, même

après 65 ans, des cotisations chômage dont ils étaient exonérés jusqu'alors.

Le patronat peut être satisfait. Quant au gouvernement, par la voix du ministre du Travail Sapin, il s'est une nouvelle fois félicité de l'accord obtenu. La bourgeoisie est à l'offensive et déterminée, pour garantir ses profits indécents, à ravager la vie de millions de familles ouvrières, à les réduire au chômage avec des allocations toujours plus misérables.

Ce sont les patrons licenciés qui sont les seuls responsables des licenciements, de l'explosion du chômage, et du déficit de l'Unedic. Tous les travailleurs privés d'emplois devraient avoir des indemnités au moins égales à leur ancien salaire, et elles devraient être entièrement payées par le patronat, qui y réfléchirait à deux fois avant de jeter les gens sur le pavé. En plus de l'interdiction des licenciements, le patronat devrait se voir imposer des recrutements massifs, quitte à diminuer les horaires pour répartir le travail entre tous.

Gilles BOTI

• Intermittents et précaires

La lutte continue !

Malgré les envolées lyriques de la ministre Filipetti sur l'avenir de la culture, les négociations sur l'assurance chômage des intermittents du spectacle ont permis au patronat d'imposer d'importants reculs. Il faut dire que le Medef a bénéficié de la complicité active de la plupart des syndicats, mais aussi de celle du gouvernement.

D'interruption de séance en report, les négociations se sont presque exclusivement déroulées en coulisses, permettant à ces « partenaires » de ficeler un accord « made in Medef », tandis que le ministre du Travail, Sapin, fermait pudiquement les yeux sur leurs magouilles. La manœuvre était tellement grossière que la CGT a fini par quitter la table des négociations. Mais toutes les autres organisations, y compris FO, ont signé des deux mains, alors que cet accord remet en cause de nombreux droits et fragilise encore les plus précaires.

En réponse, les intermittents, précaires et chômeurs ont occupé l'Opéra Garnier pendant 24 heures, puis Le

Carreau du Temple pendant trois jours, largement soutenus par d'autres intermittents, précaires, chômeurs, mais aussi le DAL, des collectifs de sans-papiers, ainsi que notre camarade Arlette Laguiller. Et non seulement ce soutien a permis plus de visibilité, mais il faisait chaud au cœur des occupants.

Ceux-ci ont finalement été expulsés dimanche 23 mars vers 22 heures, à la demande de la Mairie de Paris, propriétaire du lieu. Les CRS et les gardes mobiles ont molesté et blessé plusieurs personnes. Un des occupants a été mis en garde à vue pour avoir agressé un CRS, mais il a été relâché une douzaine d'heures plus tard, car après examen minutieux dudit CRS, on ne lui a pas trouvé la moindre égratignure !

Une partie des occupants et de ceux qui les soutenaient se sont ensuite invités à la soirée de campagne de Kosciusko-Morizet et Hidalgo, d'où ils ont été violemment expulsés. La première s'est permis d'ironiser sur le caractère « antidémocratique » de ces voyous qui venaient l'empêcher de faire ses commentaires au soir du premier tour. Quant au service

d'ordre du PS, il a tout simplement sorti les lacrymogènes et gazé les manifestants !

Cette répression violente a provoqué une forte émotion parmi les intermittents et, le lendemain, l'assemblée générale rassemblait plus de 300 personnes, dont beaucoup venaient pour la première fois.

La CGT et la coordination ont décortiqué le nouvel accord

et montré quelles en seraient les conséquences concrètes. Ainsi, l'allongement du délai de carence, prétendument destiné aux hauts revenus, s'appliquera à tous, et beaucoup d'intermittents risquent de se retrouver sans indemnisation pendant plusieurs mois.

La lutte continue donc. Des actions sont prévues pour faire pression sur le gouvernement,

qui doit agréer l'accord avant sa mise en place en juin. Ceux qui animent le mouvement ont à cœur de l'ouvrir, pas seulement aux milieux du spectacle mais à tous les précaires, comme en témoigne le mot d'ordre des manifestations : « Chômeurs précaires, intermittents, intérimaires, avec ou sans papiers, solidarité ! »

Correspondant LO



Manifestation du 17 février.

• Ukraine

Ceux qui invoquent le « droit international » et comment ils s'en servent

À l'occasion du bras de fer opposant l'Occident et la Russie autour de l'annexion de la Crimée par Moscou, une expression revient en boucle dans les déclarations des gouvernants ou les médias ouest-européens et américains : le respect du droit international.

Représentant du plus puissant État de la planète, Obama avait ouvert le bal en proclamant : « Un référendum en Crimée (sur le rattachement de celle-ci à la Russie) violerait le droit international. » Pour ces puissances de moindre envergure que sont la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, Hollande, Merkel et Cameron ont parlé d'un « référendum illégal et illégitime ». Puis, ce scrutin ayant démontré que la grande majorité de la population de Crimée trouvait, elle, légitime de rejoindre la Russie, on a eu droit à un concert sur le mode : « L'intégration de la Crimée dans la Fédération de Russie est contraire au droit international », selon les mots de la chancelière allemande.

Elle et ses compères veulent surtout persuader leur opinion

publique que les puissances impérialistes sont dans leur bon droit quand elles décident de ce qui est légal et légitime en se fondant sur leurs seuls intérêts.

En fait, le droit international, c'est cela : leur droit. C'est la codification, par l'ONU (Organisation des nations unies) et les autres organismes que dominent les grandes puissances, de la loi du plus fort et, en cas de rivalité non tranchée entre les brigands qui dominent le monde, c'est le résultat du compromis auquel ils sont parvenus.

Dans tout cela le droit des peuples à décider d'eux-mêmes n'a aucune place.

Ainsi la sécession de la Crimée, même sanctionnée par 97 % des électeurs, serait sans leur en droit international parce que l'Ukraine, dont dépendait la Crimée, est gouvernée par des gens que soutiennent les États-Unis et l'Union européenne. Au contraire, la sécession de l'ex-province serbe du Kosovo en 2008 serait parfaitement légitime en droit international, parce que les puissances occidentales soutenaient le Kosovo contre le pouvoir de Belgrade qu'elles avaient combattu, lors de l'éclatement de

la Yougoslavie.

Il faut aussi rappeler le 19^e et le 20^e siècles, quand la France et l'Angleterre, qui s'étaient taillé par les armes d'immenses empires dans la chair des peuples d'Afrique et d'Asie, notamment, se virent accorder un droit de pillage exclusif internationalement reconnu sur leurs colonies et leurs centaines de millions d'habitants.

Mais même après la décolonisation, le droit international a couvert les pires crimes contre les peuples. De la guerre de Corée menée par les États-Unis et

leurs alliés dans les années 1950 aux dernières interventions françaises au Mali et en Centrafrique, on ne compte plus les opérations militaires des puissances impérialistes que leur droit international a justifiées sous l'égide de l'ONU, cette moderne « caverne de brigands », comme le disait Lénine de la Société des nations, ancêtre de l'ONU.

Et même quand, chose rare, des centaines de résolutions à l'ONU viennent affirmer et réaffirmer depuis plus d'un demi-siècle le droit des Palestiniens à un État indépendant, voire

condamnent l'occupation militaire de la Palestine par Israël, qu'est-ce que cela change ? Israël, soutenu militairement et financièrement par les États-Unis qui en ont fait le garant de l'ordre impérialiste dans la région, peut bien s'asseoir sur les droits des Palestiniens, et même sur les résolutions de l'ONU, ceux qui nous rebattent les oreilles avec leur « droit international » n'en ont cure : précisément parce que ce droit est le leur, et qu'ils l'interprètent en fonction de leurs seuls intérêts.

Pierre LAFFITTE

« La raison du plus fort est toujours la meilleure »

Lors de sa tournée européenne, fin mars, le président américain Obama a tenu à montrer ses muscles à ses alliés du Vieux Continent ainsi qu'à Poutine. Il a ainsi profité d'une réunion à laquelle assistaient une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernements en marge du sommet du G7 – la réunion des sept plus grandes puissances mondiales – pour rappeler que l'OTAN

(Organisation du traité de l'Atlantique-Nord), cette coalition militaire créée par les États-Unis contre l'Union soviétique au sortir de la Seconde Guerre mondiale, restait « l'alliance la plus forte de l'histoire de l'humanité ». Et, bien que l'URSS, qui avait servi de prétexte à constituer ce bloc militaire, ait disparu depuis près d'un quart de siècle, l'OTAN reste menaçante.

Obama pointe là ce qui se

trouve au cœur du « droit international » : la force militaire qui l'impose. Et ce n'est pas le secrétaire général de l'OTAN qui dira le contraire, lui qui vient d'accuser la Russie de « ne pas tenir compte des appels (occidentaux) à se conformer au droit international » en s'engageant ainsi « dans une voie dangereuse ».

P.L.

La BNP supprime des emplois en Ukraine

La banque BNP Paribas vient d'annoncer sa volonté de supprimer 1 600 emplois en Ukraine d'ici 2015.

En 2006, la BNP avait racheté 51 % du capital de l'UkrSib-Bank, une banque ukrainienne fondée en 1990, pour en faire sa filiale. Cela lui permettait

de s'implanter dans ce pays grâce aux 700 agences de cette banque. Depuis, la BNP a déjà supprimé près de 3 000 emplois et fermé près de 200 agences, dont 84 l'an passé.

Depuis l'éclatement de l'URSS, les financiers occidentaux, banquiers ou industriels

ont cherché à s'implanter dans cette partie du monde pour en piller les ressources et la population. Dans ce cas précis, la BNP a mis la main sur l'un des premiers réseaux bancaires en Ukraine. Les banques occidentales qui s'y sont implantées ont eu la même stratégie en ouvrant

aux particuliers des crédits en devises. Avec l'effondrement de la monnaie ukrainienne, ces crédits étranglent les clients. Mais en saignant ainsi une partie de la population, ces banques occidentales peuvent engranger des bénéfices, tout en supprimant des emplois et en réduisant les

investissements.

Voilà un exemple de l'attitude d'un grand groupe capitaliste en Europe de l'Est et cela laisse présager de ce que sera la prétendue aide de l'Union européenne à l'Ukraine.

Marion AJAR

• Ceuta et Melilla

Des barbelés contre ceux qui fuient la misère

Le 18 mars, près de mille migrants africains ont tenté un assaut collectif contre les hautes grilles de Melilla, enclave espagnole en territoire marocain. Malgré les balles en caoutchouc tirées par les policiers et les blessures causées par les lames de rasoir de la clôture, cinq cents migrants ont réussi à passer.

À peine un mois avant, le 6 février, à Ceuta, une autre ville espagnole au Maroc, plusieurs centaines d'Africains avaient tenté leur chance par la mer.

La police avait alors tiré sur les nageurs à bout de souffle ou sur ceux qui, ne sachant pas vraiment nager, s'étaient accrochés à des bouées de fortune. Au bilan, quinze personnes s'étaient noyées.

Jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, ils sont des dizaines de milliers à attendre au nord du Maroc, prêts à tout risquer, y compris leur vie, pour atteindre l'Espagne, l'Europe, et l'espoir d'une vie meilleure. Ceuta et Melilla représentent la voie d'entrée pour les plus pauvres d'Afrique. Ceuta se

situe tout au bord du détroit de Gibraltar, à quelques dizaines de kilomètres à peine de l'Europe. Melilla est plus loin, 200 kilomètres à l'est.

Ceux qui réussissent à passer les barrages sont pourtant encore loin d'être au bout de leurs peines. Ils sont entassés dans des centres d'accueil où ils attendent des mois, parfois des années, un hypothétique laissez-passer pour l'Europe car aucune de ces deux villes ne fait partie de l'espace Schengen.

Les organisations humanitaires ont à de nombreuses

reprises dénoncé la situation des migrants. Cela n'a pas empêché le gouvernement espagnol, avec l'assentiment de tous les gouvernements européens, de renforcer toujours plus ses dispositifs contre les tentatives de passages et de les rendre toujours plus dangereux. À Melilla, le grillage a été triplé et surélevé de 3 à 6 mètres. Et au sommet ont été disposées des lames de rasoirs qui blessent profondément tous ceux qui passent.

Malgré toutes ces mesures, les candidats à l'immigration n'ont jamais été si nombreux.

Pierre ROYAN

• Espagne

La manifestation du 22 mars

Un succès encourageant pour le monde du travail

La manifestation qui s'est déroulée à Madrid le samedi 22 mars a rassemblé des centaines de milliers de personnes venues de toutes les régions du pays. Certaines étaient venues de loin à pied, allant de ville en ville depuis parfois plusieurs semaines. D'autres avaient voyagé en bus ou en train pour se constituer en « colonnes » nombreuses auxquelles se sont joints des milliers de manifestants venus des banlieues ouvrières de Madrid. Il y avait aussi les cortèges des « marées », regroupant les salariés autour de banderoles aux couleurs différentes selon le secteur d'activité, comme la santé ou l'enseignement, où le personnel a mené au cours des derniers mois des luttes importantes et a fait reculer les autorités. Les pompiers de Madrid et d'autres régions, remarqués pour leurs uniformes, s'étaient organisés pour assurer le service d'ordre de la manifestation dont ils étaient aussi partie prenante.

Les manifestants, rassemblés dans un premier temps autour des deux principales gares de Madrid, ont convergé vers la très vaste place de Colon, au centre de la capitale. C'est là que des représentants d'organisations et de regroupements de toutes les régions se sont adressés à la foule. Ils se sont succédé à la tribune pour expliquer que cette « marche de la dignité » ne devait être qu'une étape vers une lutte d'ampleur pour imposer des revendications qui permettent aux classes populaires de vivre « dignement », avec un emploi, un toit et la garantie des droits sociaux remis en cause depuis plusieurs années par les coupes budgétaires incessantes.

Ces intervenants, appartenant à des organisations syndicales, associatives ou politiques différentes, exprimaient avec passion la colère des classes populaires. Ils insistaient sur la fierté d'être des ouvriers, des travailleurs, et affirmaient la

convergence nécessaire des combats à mener solidairement. Il y eut des moments d'émotion quand, en des termes simples et poignants, un jeune chômeur de Murcie ou une représentante des Asturies dirent leur colère et leur espoir dans les luttes pour changer le cours des choses.

Le meeting fut clos par l'intervention de Diego Cañamero, le leader du SAT (Syndicat andalou des travailleurs), à l'initiative de cette mobilisation. Ce mouvement syndical et politique implanté en Andalousie avait structuré cette marche au fil des six derniers mois écoulés et les syndicats minoritaires CGT et CNT, ainsi que de nombreuses organisations et partis politiques, s'y étaient ralliés. Devant le succès de cette marche entraînant de nombreux participants, le syndicat Commissions ouvrières, l'un des syndicats majoritaires, a fini par s'en déclarer solidaire.

Diego Cañamero a conclu son discours en appelant au



« Marches de la dignité : non au paiement de la dette illégitime »

développement des luttes, et lancé l'idée d'une grève générale dans l'ensemble du pays, en espérant que les travailleurs syndiqués dans les syndicats majoritaires profiteraient de cet appel pour entrer dans l'action.

Le problème clef reste la mobilisation des salariés des grandes entreprises privées et publiques, dans lesquelles sont implantés les syndicats majoritaires. Depuis des années, ils négocient avec le gouvernement plutôt que de chercher à organiser les luttes

des travailleurs pour faire reculer le patronat, qui multiplie les licenciements, les baisses de salaire et met un coup d'arrêt aux diverses attaques contre les salariés. Ce qui sera décisif sera la capacité de cette fraction de la classe ouvrière à se servir de sa force.

Ce mouvement s'inscrit d'une certaine façon dans la suite du mouvement de contestation des Indignés, le 15M, né le 15 mai 2011, mais il se réfère davantage aux intérêts ouvriers. À la

différence du 15M, il ne fait pas obstacle à l'expression des idées politiques, à l'apparition des partis ou organisations en tant que telles. Ses objectifs restent imprécis, se limitant à parler de la démission du gouvernement, du non-paiement de la dette ou de rejet de la Troïka. Mais il a le mérite d'ouvrir des perspectives de contestation sociale en s'appuyant sur le succès d'une mobilisation réussie.

Henriette MAUTHEY

• Maroc

Le mariage des mineures institutionnalisé ?

Le parti Justice et Développement, parti islamiste au gouvernement, dont fait partie le Premier ministre actuel du Maroc, veut modifier les articles 20 et 21 du Code de la famille. Il veut faire inscrire noir sur blanc que les mineurs peuvent être mariés dès l'âge de 16 ans. Le suicide en mars 2012, d'Amîna Filali, mineure de 16 ans, violée et mariée de force à son violeur, avait en effet provoqué des manifestations de colère demandant d'interdire la possibilité aux violeurs d'éviter la prison en se mariant à leur victime, mais aussi pour empêcher le mariage des mineurs au Maroc.

La question de la condition des femmes au Maroc est un objet de conflit, opposant militants de la société civile, une partie de la population, certains partis politiques progressistes au pouvoir royal. En 1957, le Code du statut personnel, la Moudawana, a réglementé pour la première fois le droit de la famille. À force

de critiques de plus en plus importantes de la population et en particulier des femmes, il a été plusieurs fois amendé et réellement réformé en octobre 2004.

Cette réforme est alors apparue comme un pas important pour le droit des femmes, car l'obéissance de l'épouse au mari avait disparu pour laisser place

à une égalité des deux époux. Le droit pour une femme de demander le divorce a été reconstruit. Les chiffres du ministère de la Justice et des Libertés de 2011 montrent que 60 % des divorces ont eu lieu à la demande des épouses. L'âge légal du mariage est officiellement passé à 18 ans, énorme progrès pour les filles, que cela protégeait de devenir très tôt mère et femme au foyer, sans plus de possibilité d'être scolarisées.

Cependant, si 18 ans est l'âge légal, en réalité les mariages de mineurs continuent. L'article 13 de la Moudawana, et surtout les articles 20 et 21, maintiennent la possibilité de se marier avec des mineurs. L'article 20 dit qu'un juge peut autoriser le mariage

du garçon ou de la fille « avant l'âge » de 18 ans. Et c'est en toute légitimité que, chaque année, des juges conservateurs et obscurantistes marient des fillettes au Maroc. Les coutumes et la pression sociale ont largement plus de poids que les lois. Et même si une enquête sociale et une « expertise sexuelle » sont requises avant que le juge statue, il suffit que la mineure apparaisse comme assez forte et ait ses règles pour obtenir cette autorisation. Enfin l'article 17 stipule que, lors du mariage, un des deux époux peut être absent et représenté par son mandat.

Résultat, depuis 2004, les mariages de mineurs ne cessent d'augmenter. Ils étaient autour de 18 000 en 2004, 34 777 en

2010, et 39 031 en 2011, dernières statistiques du ministère de la Justice et des Libertés. Pour la seule année 2011, cela correspondait à 12 % des 325 415 mariages célébrés. Dans 99 % de ces mariages, le mineur concerné était une fille. 35 % des mariages concernaient des filles âgées de 14, 15 ou 16 ans, et pour les autres, 17 ans. La pauvreté d'une grande partie de la population, le peu d'emplois qui permettent de faire vivre toute une famille, ainsi que les viols de mineures, expliquent que cette situation se perpétue. Mais la modification envisagée par le gouvernement reviendrait à la légitimer.

Malika FARES

• Grande-Bretagne, mars 1984-mars 1985

La grève des mineurs trahie par la direction syndicale

En mars 1984 éclata dans les mines britanniques la plus longue grève de l'histoire du mouvement ouvrier du pays. Elle devait durer un an. Le 6 mars, le gouvernement avait provoqué les mineurs en annonçant une nouvelle charrette de 20 000 suppressions d'emplois, faisant suite à 50 000 autres. Sans attendre les consignes de leur syndicat, le NUM, quelques mines avaient riposté par la grève, rejoignant des mouvements jusque-là isolés en Écosse et dans le Yorkshire, dans le nord-est du pays. Puis, l'ensemble des grévistes avaient formé des piquets de grève volants qui s'étaient lancés sur les routes aux quatre coins du pays, pour étendre le mouvement.

En à peine plus d'une semaine, 80 % des 180 000 mineurs avaient rejoint la grève, tandis que la direction du NUM, sans s'opposer au mouvement, se gardait de l'encourager.

L'offensive du capital

Cette grève s'inscrivait dans tout un contexte. Cinq ans plus tôt, durant l'hiver 1978-1979, le pays avait connu sa plus grande vague de grèves depuis la grève générale de 1926. Parti des usines Ford, le mouvement s'était étendu à l'ensemble du secteur public, battant en brèche le gel des salaires que tentait d'imposer le gouvernement travailliste d'alors. Durant cet « Hiver du mécontentement », les grèves de solidarité avaient joué un rôle important, malgré l'opposition d'appareils syndicaux déterminés à ne pas mettre le Parti travailliste en difficulté.

En mai 1979, le Parti conservateur de Margaret Thatcher était revenu au pouvoir et s'était attelé à la tâche de restaurer les profits de la bourgeoisie qui ne s'étaient pas remis de la crise mondiale du milieu des années 1970. Pour financer un énorme détournement de fonds publics au profit de cette bourgeoisie, elle avait accéléré le démantèlement du vaste secteur public amorcé par les travaillistes.

En même temps, des lois visant à limiter le droit de grève et à interdire les grèves de solidarité avaient été adoptées. Mais, jusqu'en 1983, Thatcher s'était gardée de s'attaquer de front aux travailleurs. Elle avait dû essayer quantité de grèves : dans les mines, la santé, les chemins de fer, ainsi qu'une grève de quatorze semaines dans la sidérurgie nationalisée. Mais elle s'était toujours montrée prudente, soit en lâchant du lest, soit en laissant le soin aux appareils syndicaux de ramener l'ordre.

Revenue au pouvoir avec une majorité renforcée après les élections anticipées de 1983, dans la foulée de la guerre des Malouines, elle était passée à l'offensive, multipliant les annonces de plans de

licenciements dans le secteur public, tant dans les mines que dans la sidérurgie, la santé, les chemins de fer, les docks, etc. C'était une guerre ouverte, qui visait l'ensemble de la classe ouvrière.

Les atouts des mineurs

Face à l'offensive du capital, les mineurs avaient des atouts considérables : leur nombre et leur répartition géographique dans toutes les régions du pays ; leurs liens naturels, nombreux, avec diverses industries, publiques et privées ; et, surtout, leur crédit considérable parmi de vastes couches de travailleurs, qui suivaient le déroulement quotidien de leur grève en ayant le sentiment que c'était un peu la leur.

Mais leur meilleur atout, celui qui avait gagné la sympathie de bien des travailleurs, était la détermination dont ils avaient fait preuve en faisant de leur mouvement une véritable vague déferlante : pour une fois, malgré le caractère défensif de leurs revendications, les



Mai 1984 – Face à face avec la police devant la cokerie d'Orgreave dans le Yorkshire.

la sidérurgie, des suppressions d'emplois annoncées furent prudemment repoussées, pour ne réapparaître qu'après la grève.

Pour garder son caractère offensif, la grève aurait dû continuer à s'étendre, ou au moins menacer réellement de le faire, au point que la bourgeoisie commence à craindre pour ses profits et que cela pose un réel problème politique au gouvernement.

Mais cela aurait impliqué de sortir du cadre corporatiste, en se servant des forces et du crédit des mineurs pour s'adresser à d'autres sections de la classe ouvrière, sur la base de revendications communes face à l'offensive de la bourgeoisie – et celles-ci ne manquaient pas !

Il ne manqua pas non plus d'occasions où les mineurs

de 13 jours en juillet 1984, et l'autre de 35 jours à partir de la fin août. Et cela sans parler du parti qui aurait pu être tiré des nombreuses grèves spontanées de solidarité avec les mineurs qui eurent lieu tout au long du mouvement.

L'impasse du corporatisme

Or, ni l'appareil du NUM ni son leader Arthur Scargill ne cherchèrent à conserver à la grève ce caractère offensif. Les leaders des autres syndicats ne se souciaient que de leurs intérêts de boutique et de conserver le contrôle de leurs troupes, il lui aurait fallu passer par-dessus leur tête, ce que la direction du NUM ne voulut jamais faire. Au contraire, elle fit la police dans les rangs des grévistes pour empêcher tout « débordement » sur ce plan. C'est ainsi que, là où des mineurs prirent l'initiative d'aller renforcer les grévistes des docks, l'appareil du NUM leur tomba dessus en brandissant des mesures disciplinaires.

En guise de perspective, la seule que proposa Scargill aux mineurs fut de se cramponner à la mine et aux conditions de travail peu enviables qui étaient les leurs. Au lieu de défendre le droit des mineurs licenciés à un revenu, le NUM se cantonna à la défense de leurs puits, dont il s'efforça de prouver la rentabilité, à quoi il ajouta la défense du « charbon britannique » contre le charbon importé de Pologne ou d'ailleurs.

Pour tout objectif militant, le NUM donna celui de « bloquer le charbon ». Pendant des mois, des dizaines de milliers de grévistes se relayèrent devant leurs puits face à la police pour empêcher, en général en vain, quelques non-grévistes

de descendre au fond, où ils n'assuraient de toute façon pas de production réelle.

Si le NUM chercha à faire appel à la solidarité des travailleurs, ce fut uniquement à celle de leur portefeuille – et il est vrai qu'ils donnèrent sans compter. En revanche, sous prétexte de « blocage du charbon », le NUM envoya les mineurs tenter de bloquer des aciéries et des centrales thermiques – sans grand résultat sinon celui de s'aliéner nombre d'ouvriers dont les emplois étaient aussi menacés.

Finalement, le 3 mars 1985, plus d'un an après que les premiers puits s'étaient mis en grève, une conférence spéciale du NUM vota la reprise sans avoir rien obtenu. La grève laissa de nombreux villages miniers profondément marqués par les affrontements entre les grévistes et la minorité de non-grévistes. Environ 110 000 mineurs avaient tenu jusqu'au bout, des milliers d'autres avaient pris un autre emploi plutôt que de capituler. Parmi les grévistes, des dizaines de milliers furent licenciés au cours de l'année suivante et beaucoup durent déménager et prendre des emplois non qualifiés pour échapper aux listes noires.

Non seulement la politique de la direction du NUM, et des leaders syndicaux en général, avait fait un gâchis lamentable de la détermination et de la combativité des mineurs en les conduisant à la défaite, mais elle avait privé l'ensemble de la classe ouvrière d'une occasion de riposter à l'offensive de la bourgeoisie. Elle continue à le payer cher, trente ans plus tard !

François ROULEAU



1985 – Arthur Scargill parlant à la presse dans une manifestation.

mineurs apparaissaient comme prenant l'offensive, en défiant les lois antigrèves d'un gouvernement et d'un patronat qui n'en finissaient pas d'asséner des coups à la classe ouvrière.

C'était d'ailleurs justement ce caractère offensif que craignait le gouvernement : dans de nombreux secteurs, dont les chemins de fer, la poste, l'eau et

auraient pu gagner le soutien actif d'autres secteurs de la classe ouvrière en leur apportant le renfort de leurs propres forces : par exemple, lors des grèves de cheminots de juin 1984, celles des ouvriers municipaux de plusieurs grandes villes comme Liverpool, et surtout lors des deux grèves nationales des dockers, l'une

• STX – Saint-Nazaire

Après les nouvelles commandes de paquebots

C'est en grande pompe qu'a été signée à Paris la lettre d'intention de commande de l'armateur MSC pour deux paquebots aux Chantiers navals STX de Saint-Nazaire, avec deux autres en options. Le patron du chantier naval et l'armateur ont eu la politesse de renvoyer l'ascenseur au gouvernement, qui ne leur refuse rien, en signant ce contrat en présence du ministre de l'Économie et des Finances trois jours avant le premier tour des élections municipales.

Chacun y est allé de son trophée : 3 milliards d'euros de commande pour STX si les navires sont confirmés, 16 millions d'heures de travail à annoncer pour le gouvernement, qui ne veut pas manquer une occasion, car elles sont rares, de tenter de faire croire qu'il lutte pour l'emploi.

Mais en plus de cette annonce, le patronat et le gouvernement avaient un autre message à faire passer. La signature de ce contrat commercial, et c'est une première, s'est faite en présence de dirigeants nationaux des fédérations syndicales de la CFDT et de la CFE-CGC. Tous ont ensuite paraphé un Pacte social de compétitivité. Une mise en scène préparée de longue date pour tenter de faire croire aux travailleurs, bien au-delà des chantiers navals, qu'en acceptant des sacrifices, on peut espérer conserver son emploi en aidant son patron à décrocher des commandes.

À Saint-Nazaire, les grèves et les débrayages des travailleurs de la navale, qui se sont étalés sur des mois, ont poussé la direction à édulcorer son projet initial de hausse non rémunérée du temps de travail. Mais elle a, malgré tout, trouvé des syndicats pour signer un accord gelant sept jours de congés chaque année pendant trois ans et supprimant quelques primes.

Mais contrairement à ce que voudrait faire croire la direction, elle n'a pas eu besoin de cet accord pour signer une telle commande. Les économies escomptées par l'accord

de compétitivité aux chantiers navals ne vont pas excéder 1 % du prix de la commande MSC. Ce chiffre, avancé par la direction, n'est d'ailleurs rien par rapport à ce que gagnent le constructeur, les différents fournisseurs et les banques qui avancent l'argent à un taux très avantageux pour elles. Mais tous ceux-là considèrent que c'est aux travailleurs de faire des sacrifices.

Le vrai résultat de tels accords est qu'il supprime des emplois en augmentant le temps travaillé pour chaque salarié. Aux Chantiers, cet accord supprime l'équivalent de 100 emplois. Et les gains de ces accords vont grossir les comptes des actionnaires des chantiers, des banques et des armateurs sous le regard

bienveillant du gouvernement et même avec sa complicité active.

L'annonce de cette nouvelle commande a d'ailleurs été accueillie plus fraîchement que d'habitude par les travailleurs des chantiers navals. Avec un paquebot actuellement en construction, la plupart des services sont déjà totalement saturés, et tout le monde se demande avec quels moyens les nouveaux navires pourront être conçus et construits. L'effectif est en effet au plus bas et les embauches se font au compte-gouttes quasi exclusivement sur des postes de cadres dont on se demande bien... qui ils vont finir par encadrer. Quant aux travailleurs sous-traitants, beaucoup sont inquiets et craignent de faire les frais d'une concurrence sociale violente organisée par la direction des chantiers. Elle fait travailler côte à côte des ouvriers aux horaires et aux niveaux de salaires très différents, pour conserver en général ceux qui lui coûtent le moins cher : les travailleurs

« détachés ». Ceux-ci, qui viennent très souvent de l'est de l'Europe, ont l'avantage légal pour le patron de lui coûter des cotisations sociales bien plus faibles que celles d'ici. Ils ont aussi l'avantage moins avoué d'être taillables et corvéables à merci, avec peu de possibilités de protester quand les normes locales sont allègrement piétinées, en ce qui concerne, par exemple, la durée de la journée de travail.

Le fait qu'il puisse y avoir, pour une période non négligeable, une charge de travail qui mette un terme au chômage partiel ou total que connaissent les travailleurs de la navale a au moins un aspect positif : elle met les salariés en meilleure situation pour faire entendre leurs revendications, dont notamment l'embauche en CDI des intérimaires et sous-traitants. De même que celle d'avoir sur le chantier une même statut, en termes de salaire et de conditions de travail, quelle que soit l'origine des travailleurs concernés.

Correspondant LO



• CHU de Rouen

Débrayages en Biochimie

Pendant une semaine, du 13 au 20 mars, le personnel du laboratoire de biochimie de l'hôpital Charles-Nicolle de Rouen a débrayé deux heures tous les matins pour dénoncer les conditions de travail et la énième suppression de poste d'un technicien de laboratoire, occupé par un CDD

depuis plusieurs mois.

C'est à l'annonce de cette suppression de poste que le personnel a décidé de se mettre en grève. Tous les matins de 12 à 22 personnes se sont retrouvées en assemblée autour d'un café en salle de pause pour discuter des actions à mener. Diffusions de tracts dans les services

soignants, au self, et fabrication de banderole occupaient les débrayages du matin.

Au bout d'une semaine le personnel a manifesté dans l'hôpital pour aller interpellé le directeur général. Il aura fallu une semaine de débrayages pour que la direction cède et abandonne le

projet de supprimer ce poste.

Le personnel est content de ce petit mouvement mais il reste vigilant car il sait très bien qu'il n'y a rien d'acquis avec la direction. Les pancartes et banderole sont rangées prêtes à être ressorties au cas où...

Correspondant LO

• Centres de santé de Montreuil

Les salariées se font entendre

C'est à une trentaine que des salariées des centres municipaux de santé de Montreuil (CSM) se sont rassemblées vendredi 21 mars pour exiger d'être reçues par un responsable municipal. Le personnel d'accueil et de secrétariat a massivement cessé le travail le 12 mars et a poursuivi sa mobilisation pendant neuf jours, certains praticiens leur apportant leur soutien.

Depuis la fermeture du centre municipal Voltaire et d'un centre privé, les travailleuses constatent une surcharge de travail, de nouveaux patients mais pas plus de personnel. Comme leurs collègues des autres services municipaux, les grévistes réclament avant tout la reconnaissance de leur travail et donc la revalorisation de leur situation. Embauchées comme agents d'accueil, les employées estiment faire fonction de secrétaires médicales et exigent ce statut ce qui leur donnerait droit à un avancement différent, plus de 80 euros supplémentaires par mois et surtout la reconnaissance de leur travail effectif.

Devant la protestation en pleine période électorale, la municipalité a reçu les salariées à trois reprises, l'occasion d'exprimer leur colère contre des conditions de travail qui se dégradent : chaises cassées non remplacées, manque de matériel élémentaire, absence de messagerie au standard, mépris des supérieurs... Le responsable municipal a finalement fait des promesses pour plus de concertation, des améliorations matérielles et un renforcement de la sécurité. Il a également promis une prime de 40 euros.

Conscientes que l'essentiel n'avait pas été obtenu et qu'il faudra rester vigilantes quelle que soit la nouvelle équipe aux commandes de la ville, les employées des CSM ont néanmoins repris le travail lundi 24 mars, avec la satisfaction de s'être fait entendre jusqu'au bout et avec de nombreux témoignages de soutien des patients.

Correspondant LO

• Renault Trucks – Vénissieux - Saint-Priest

Une première réponse aux suppressions de postes

La direction du groupe AB Volvo, dont fait partie Renault Trucks, avait annoncé un plan mondial de 4 400 suppressions d'emplois. Début mars elle a annoncé que pour Renault Trucks, ce sera 1 300 postes de travail supprimés d'ici à la fin 2015. Cela concernerait 508 salariés embauchés en CDI, dont 319 à Vénissieux et Saint-Priest, 61 à Bourg-en-Bresse et 128 à Blainville, ainsi qu'environ 800 salariés en CDD, intérimaires, consultants ou travaillant chez des prestataires.

Ce plan vise ce que la direction appelle les « indirects », tous ceux qui ne sont pas directement liés à la production : les cadres, les Atam mais aussi de nombreux ouvriers, ceux qui ne sont pas directement sur une ligne de montage ou sur une machine.

Il s'agit uniquement d'améliorer la rentabilité du groupe Volvo. Ce n'est pas qu'il soit au bord de la faillite. Comme le dit la presse, « le fabricant de poids-lourds a dégagé un bénéfice net de 430 millions d'euros en 2013 », ce qui pour cette même presse serait une « année difficile » car ce bénéfice est en baisse par rapport à l'année précédente. La rentabilité se situerait autour de 3 % alors que les actionnaires attendent une proche de 10 %.

Pourtant, au moment où la direction veut imposer des sacrifices aux salariés, les actionnaires n'ont pas à se plaindre puisque le dividende distribué pour l'année 2013 sera le même que pour 2012, malgré les difficultés invoquées. Et depuis des années, l'entreprise a largement profité des aides publiques, que ce soit à travers le financement du chômage partiel à partir de 2009 ou les subventions au Pôle de compétitivité auquel elle participe.

Mercredi 19 mars, à

l'occasion de la première réunion du comité central d'entreprise, toutes les organisations syndicales, y compris la CGC, ont appelé ensemble à un rassemblement sur le site où se tenait la réunion. Au total ce sont plus de 700 travailleurs qui se sont retrouvés, pour moitié en faisant grève et l'autre moitié en venant sur leur temps de pause. Autant de monde à un rassemblement, cela ne s'était pas vu depuis longtemps. Et surtout, il y avait en très grande majorité des Atam et des cadres, et ce

n'est pas fréquent non plus.

Dans les secteurs et les catégories concernés par le plan règne l'incompréhension. Ce sont ces travailleurs qui ont largement contribué, il y a moins d'un an, au lancement en grande pompe de la nouvelle gamme de camions de Renault Trucks, et aujourd'hui la direction voudrait se séparer d'eux comme des malpropres.

Si elle utilise largement l'argument de la fin des projets liés au lancement de la nouvelle gamme, tout le monde voit bien que ce n'est qu'un prétexte et que ceux qui garderont leur poste devront se partager le travail de ceux dont le poste a été supprimé. D'ailleurs, à Bourg-en-Bresse où 61 suppressions d'emplois sont programmées, la direction annonce une augmentation des cadences, l'arrivée de

nouveaux intérimaires et des heures supplémentaires.

La direction profite aussi de l'occasion pour externaliser des secteurs entiers, comme un service entier de caristes à la Pièce de rechange à Vénissieux, l'entretien des bâtiments ou la sécurité.

Des négociations vont maintenant débiter entre la direction et les organisations syndicales sur le « plan social » : il y aura des départs en retraite, des préretraites, des départs volontaires et, à la fin, s'il n'y a pas suffisamment de volontaires, des licenciements.

Le succès de la manifestation du 19 mars pourra aider à des mobilisations futures car il faudra une pression importante pour faire reculer la direction et stopper l'hémorragie des postes de travail.

Correspondant LO



• Renault – Flins (Yvelines)

L'emploi d'un procédé cancérigène

Depuis le jeudi 13 mars, les travailleurs de l'atelier Découpe plasma, dans le secteur tôlerie de l'usine Renault de Flins sont en grève. Ils sont seulement sept mais ils ont une tâche très spécialisée : la découpe, à la demande, d'éléments de carrosserie de toutes sortes de voitures, qui sont envoyés aux garages pour effectuer des réparations.

Cela fait maintenant sept ans que ce procédé de découpe de tôle a été mis en place à l'usine. La direction s'est bien gardée d'informer les ouvriers du secteur, de même que le comité d'hygiène et de sécurité

(CHSCT), de la dangerosité du produit utilisé. Mais peu à peu, des indices ont conduit les travailleurs à se poser des questions : des aspirations ont été installées, la fréquence des visites médicales a augmenté, des radiographies pulmonaires ont été imposées, etc., tout cela sans leur donner d'explications.

Finalement, il y a quelques mois, ils ont mis la main sur l'étiquette du produit en question : le plasmarc. Après des recherches, ils ont découvert que ce produit était reconnu comme cancérigène dans un certain nombre d'États, comme

par exemple aux États-Unis, en Californie. Bien d'autres effets possibles étaient également décrits, tous aussi néfastes les uns que les autres.

Les travailleurs ont tout de suite réagi et protesté auprès de la direction. Celle-ci a immédiatement nié le degré de danger encouru, puis a menacé de délocaliser la production vers un autre site, où évidemment, elle n'informerait pas plus les travailleurs mais où elle pourrait espérer qu'ils soient moins regardants sur la sécurité. Délocaliser le cancer, c'est bien une idée de patron !

Les travailleurs de la découpe plasma sont donc en grève pour exiger un autre procédé de découpe, sans risque pour eux. La direction trouve que ce serait trop cher et a du mal à lâcher l'argent. Mais travailler en sécurité, c'est le minimum, et les ouvriers concernés sont bien décidés à l'imposer. Ils exigent également une compensation financière pour les risques encourus jusque-là. Mardi 25 mars, ils en étaient à leur neuvième jour de grève et le moral était bon...

Correspondant LO

• PSA – La Janais

La direction veut supprimer les transports

La direction de l'usine PSA de La Janais, près de Rennes, veut supprimer à partir du 1^{er} avril huit des 24 lignes de cars qui transportent les travailleurs.

Tous les ans, la direction supprime des lignes de cars avec la même méthode. Elle prend le prétexte que les cars ne sont pas remplis pour « adapter » et « optimiser » le réseau qu'elle organise. Elle supprime des lignes, modifie les parcours de celles qui restent en supprimant des arrêts ou en allongeant les trajets. Cela décourage de plus en plus d'ouvriers qui s'organisent en covoiturage... et cela vide encore plus les cars.

La direction prétend que le transport collectif par cars lui coûte cher. Or c'est loin d'être gratuit pour les travailleurs. Cela peut coûter plus de 100 euros par mois pour les plus éloignés.

Elle prétend aussi que c'est aux travailleurs qui ont choisi d'habiter loin de l'usine d'assumer leur choix et de s'organiser. Pourtant, quand Citroën a ouvert l'usine à côté de Rennes dans les années soixante, c'était bien la direction qui avait fait le choix d'embaucher prioritairement des « ouvriers-paysans » dans les campagnes éloignées, réputés pour être durs à la tâche et surtout peu organisés par les syndicats.

C'est à cette époque que Citroën avait mis en place le réseau de transport du personnel, avec plus d'une centaine de lignes de cars qui sillonnaient toute la campagne.

Depuis quelques années, la suppression de nombre de lignes de cars s'accélère, notamment avec la baisse de l'effectif de l'usine, et chacun se rend compte que l'objectif de la direction est de le réduire à néant. Mais les 600 travailleurs concernés ne sont pas prêts à l'accepter. Pratiquement 100 % d'entre eux ont signé la pétition de la CGT contre la réduction du nombre de lignes.

Correspondant LO

• La Redoute – Roubaix - Wattrelos

Le chantage du licencieur Pinault

Dans le calendrier initial du plan de licenciements de 1 200 travailleurs sur trois ans, la direction de La Redoute avait prévu de tout boucler rapidement. La mobilisation des travailleurs l'a contrainte à poursuivre les négociations mais, lundi 17 mars, c'était la « dernière » séance. Ce jour-là, le site logistique de Wattrelos était quasiment à l'arrêt, la majorité des salariés faisant grève, tout le jour ou au moins une partie de la journée.

Les piquets regroupaient plusieurs centaines de travailleurs. Une partie des employés de Roubaix était là aussi. La direction reculait : la base minimum d'indemnités extralégales passait de 15 000 à 20 000 euros pour tous, plus les 750 à 1 200 euros par année d'ancienneté déjà acquis, le congé de reclassement de 12 à 18 mois était un peu amélioré, et les préretraites se confirmaient pour les plus de 55 ans, payés à 80 % du salaire jusqu'à la retraite mais avec une petite prime en plus.

Cela restait loin des revendications, qui étaient de 40 000 euros minimums plus 1 500 euros par année d'ancienneté, mais la mobilisation avait quand même payé. Au début, la direction ne proposait qu'environ 10 000 euros pour les plus jeunes, et les préretraites à 57 ans.

Mais les syndicats étaient mis en demeure de signer avant vendredi 21 mars.

Ultimatum de la direction

Mercredi 19 mars, plus d'une centaine de travailleurs de Wattrelos allèrent à la rencontre de ceux du siège de Roubaix pour défendre l'idée que la mobilisation payait et qu'il fallait la continuer. À cette assemblée générale, ils virent arriver plus d'une centaine de salariés, plutôt gradés, portant des pancartes « *Il faut signer pour La Redoute* ». Les grévistes, plus à l'aise, réussirent à déstabiliser les non-grévistes en les invitant

à prendre le micro pour discuter et expliquer leur point de vue.

Jeudi 20 mars était une journée de grève et manifestation à Wattrelos. La manifestation a regroupé autant de monde que la semaine précédente à Tourcoing, environ 700 salariés. Tout le monde discutait, reprenait les slogans : « *Pinault voyou, Pinault bandit* ».

Une réunion des adhérents et délégués CFDT était organisée dans la foulée de cette manifestation avec des dirigeants nationaux et régionaux de ce syndicat. Ces derniers étaient venus pour expliquer qu'il fallait signer en l'état et arrêter la mobilisation mais la majorité des adhérents s'y opposa, dans une réunion paraît-il assez houleuse. À la fin de cette réunion, les adhérents CFDT rejoignirent le piquet de grève pour retrouver ceux avec qui ils se mobilisent depuis le début.

Parallèlement, la direction de La Redoute posait un ultimatum : si l'accord n'était pas signé vendredi 21 mars avant 14 heures par la CFDT pour obtenir un accord « majoritaire » – la CFE-CGC ayant dit qu'elle signerait – c'était le dépôt de bilan de l'entreprise.

Ce jour-là se tenait une réunion du comité d'entreprise sur la cession. La direction organisa alors de nouveau une descente de non-grévistes dirigée par l'encadrement pour faire pression à la signature sur les syndicats. Tous les pro-direction tenaient une feuille de papier imprimée « *Signez pour La Redoute* ». Mais les travailleurs de La Martinoire, prévenus de ce sale coup, se réunissaient rapidement et à plusieurs centaines arrivaient au siège pour faire une contre-pression salutaire.

La CFDT finit par signer

Malgré les rumeurs qui circulaient, entretenues par la direction – « *lundi, personne ne sera payé* » –, malgré la PDG Balla qui faisait la claque, elle si soucieuse d'habitude de donner une image de modérée, et malgré les propos alarmistes de l'avocat du comité d'entreprise,

les grévistes tinrent tête. Cette détermination des grévistes, dont une partie des adhérents de la CFDT, explique pourquoi la direction de la CFDT n'a pas signé vendredi à 14 heures.

Mais, bien évidemment, pendant le week-end des 22 et 23 mars, des tractations ont eu lieu entre les dirigeants de la CFDT et la direction, à l'abri de la pression des travailleurs. Les médias ont relayé en boucle l'idée que les salariés mobilisés faisaient prendre le risque de tout fermer. Comme si ce n'était pas Pinault qui menaçait aujourd'hui l'ensemble des travailleurs après avoir pompé l'argent de La Redoute et mis les comptes dans le rouge.

Lundi 24 mars, une assemblée générale des grévistes a réuni encore plus de 350 salariés. Le dirigeant de la CFDT n'était plus visible et, dans l'après-midi, les travailleurs apprenaient par les médias qu'il avait signé l'accord, Pinault n'ayant pas ajouté un sou.



La lutte, faite de multiples débrayages et de nombreuses manifestations réussies, était bien suivie à La Martinoire, moins chez les employés du siège. Elle a été assez forte pour avoir fait reculer plusieurs fois la direction. Elle a été longtemps soutenue par tous les syndicats ouvriers et employés.

L'ultimatum de la direction, les pressions de tous les politiques et des médias, la pression des dirigeants de la CFDT ont bien sûr affaibli le mouvement qui a été finalement suspendu mardi 25 mars après une dernière assemblée générale qui a encore réuni 250 personnes à La Martinoire.

Les travailleurs les plus combattifs, qui se battaient depuis bientôt une année contre ces licenciements et en tout cas pour améliorer les conditions de départ, peuvent être fiers de leur lutte. Ils ont appris à se défendre et ils sont conscients que ce n'est pas fini face aux attaques à venir de cette direction mise en place par le riche Pinault pour sous-traiter les licenciements massifs, si ce n'est la fermeture complète de La Redoute.

Correspondant LO



Assemblée générale après la manifestation à Wattrelos le 20 mars.

• Akka Technologies – Guyancourt (Yvelines)

Les travailleurs se font respecter

Le 21 mars, une journée de grève a eu lieu chez AKKA Technologies, société qui fournit des prestations de conseils et d'ingénierie en technologie automobile, aéronautique, de défense et dans l'électronique, et dont l'agence la plus importante se trouve à Guyancourt, dans les Yvelines. Cette société emploie 10 000 salariés dans le monde, dont 7 000 en France, et est cotée en Bourse depuis l'an dernier.

Depuis janvier 2014, elle a imposé aux salariés un nouveau barème des indemnités de déplacement pour les missions qui leur est très défavorable. Or ces déplacements, ces missions, sont fréquents

pour aller chez les donneurs d'ordre comme Renault à Lardy ou le Technocentre de Guyancourt. La direction argumente d'ailleurs, lors de l'embauche, sur le supplément important représenté par les

indemnités de déplacement par rapport au salaire de base. Aussi, avec leur suppression, la perte est de 100 à 1 200 euros par mois.

En février dernier, les salariés avaient déjà protesté contre la suppression de leurs indemnités de déplacement. Le 21 mars, outre des débrayages à Lardy et un rassemblement important à Guyancourt, 120 travailleurs d'AKKA se sont retrouvés à Boulogne-Billancourt, devant

le siège social de Renault, un des donneurs d'ordre qui imposent des économies aux entreprises de prestation. Il y a eu des grévistes dans toutes les agences AKKA et sur les sites de Toulouse et de Vaise. À Billancourt, une délégation de la CGT de Renault Technocentre était présente en solidarité.

Les salariés réclament une négociation sur des indemnités pour les moyens et grands déplacements, la prise

en compte des excédents de temps de trajet, le remboursement des trajets professionnels en cours de journée et la réintégration dans le salaire de base de tous les forfaits journaliers. Ils veulent également l'arrêt des licenciements abusifs et des pressions.

Les travailleurs se sont donc fait entendre et, comme AKKA a de l'argent, celui-ci doit aller aux salariés, pas seulement aux actionnaires.

Correspondant LO

• Air France

Des mauvais coups qui ne passent pas

En octobre 2011, Air France a voulu imposer des baisses de salaires et une dégradation des conditions de travail aux centaines de PNC (hôtesse et stewards) affectés aux « bases province » que la compagnie venait de créer à Marseille, Toulouse et Nice.

La direction d'Air France voulait transformer ces bases provinciales en escales « low cost », avec des conditions inférieures à celles du reste du personnel PNC de la compagnie. Cette tentative patronale a été contestée devant les tribunaux et le jugement vient de tomber au tribunal de grande instance de Bobigny : Air France est condamnée pour discrimination et doit rémunérer tous ses PNC de la même façon, quel que soit leur lieu d'affectation.

C'est tant mieux. Mais, bien évidemment, ce n'est pas pour autant qu'Air France renonce à

ses attaques contre l'ensemble des travailleurs de la compagnie. La direction a, entre autres projets, celui de supprimer plus de 500 emplois au sol dans les différents aéroports qu'elle utilise en France.

Face à ces attaques, plusieurs débrayages et grèves ont déjà eu lieu ces dernières semaines, avec des rassemblements dans les différentes plate-formes aéroportuaires, notamment en province.

Jeudi 20 mars, c'est à Orly-Ouest qu'un rassemblement a eu lieu, auquel ont participé des grévistes de Marseille, de Toulouse, de Corse et de la région parisienne, ceux de Marseille étant venus à plusieurs dizaines en car la nuit précédente.

Alors si De Juniac, le PDG de la compagnie, pense que ses mauvais coups vont passer sans réaction, il se trompe lourdement.

Correspondant LO



Le beurre et l'argent du beurre

Air France aurait reçu 43 millions d'euros au titre du CICE, le si mal nommé crédit impôt compétitivité emploi. Comme bien d'autres grandes entreprises, Air France a pris le magot ;

quant aux emplois, loin d'en créer, elle les a plutôt supprimés.

Et l'on peut parier que, dans le cadre du Pacte de responsabilité lancé par Hollande, la direction de

la compagnie et ses actionnaires passeront encore à la caisse et qu'il n'y aura pas plus d'embauches à la clé.

C'est ça le sens patronal de la « responsabilité »...

Correspondant LO

• Manoir Aerospace – Bar-sur-Aube

Grève pour l'augmentation des salaires

Depuis le mardi 11 mars, la production de l'usine Manoir Aerospace est arrêtée. La grande majorité des ouvriers du site sont en grève et se relaient pour organiser des actions, avec barrages filtrants sur la route nationale qui passe devant l'usine et manifestation en centre-ville. Ces actions ont permis d'informer les habitants de Bar-sur-Aube, dont beaucoup ont témoigné leur sympathie.

Lors des négociations annuelles obligatoires, la direction n'a avancé que 1,5% d'augmentation, soit environ dix centimes de l'heure, alors qu'elle acceptait 3% pour le site de Bologne, en Haute-Marne. Les travailleurs en ont eu assez de gaver les actionnaires en sacrifiant les salaires. La grève a donc démarré

à l'appel des syndicats CGT et FO, pour une augmentation des salaires de 10% et un réajustement de plusieurs primes, et est reconduite chaque jour en assemblée générale. En effet les paies, même après vingt ans de carrière, sont juste au-dessus du smic et chacun a encore présent à l'esprit le mouvement de 2011,

qui avait paralysé la production une semaine et permis d'obtenir 1 200 euros de prime.

Pour l'instant, le directeur campe sur sa position : augmenter les salaires « mettrait l'usine à genoux ». Il a osé reprocher aux grévistes de brûler des pneus lors d'un pic de pollution alors que les ouvriers sortent quotidiennement de l'usine « comme des charbonniers ». Il provoque les grévistes, invitant ceux qui ne sont pas contents à aller chercher du travail ailleurs. Il a même tenté de les intimider avec la venue d'huissiers. Mais

cela a au contraire renforcé le mouvement.

Le groupe Manoir Aerospace, propriété d'un fonds de pension, se porte très bien, notamment après la dernière restructuration, où il a fermé les sites jugés pas assez rentables. Chaque ouvrier est bien conscient du profit généré par la production de pièces pour l'armement ou l'aéronautique, vendues autour de 2 000 euros l'unité. Il faut seulement quelques heures pour produire une pièce qui rapportera davantage que le salaire mensuel,

et il en sort des centaines par jour...

C'est au dixième jour de grève que le PDG s'apprêtait à descendre de Paris, lui qui laissait le directeur du site de Bar-sur-Aube « négociateur », avec des interruptions de séances incessantes pour prendre les ordres d'en haut.

Le PDG a lâché sur quelques primes représentant 800 euros, 2% au 1er avril et 1% en augmentation individuelle. La reprise s'est faite mercredi, tête haute.

Correspondant LO

• Daher – Marignane (Bouches-du-Rhône)

Capitalisme familial et tradition d'exploitation

Fondée à Marseille en 1863, la société Daher est enracinée dans une solide tradition de l'exploitation. Elle est aujourd'hui forte de 7 000 employés et intervient en particulier sur tous les sites aéronautiques. Plusieurs centaines de ses salariés travaillent à Marignane sur les sites de l'usine Airbus Helicopters (ex-Eurocopter) et de Marlog. Voilà, comme on dit, « une affaire qui marche »... surtout pour la famille Daher.

À Marignane, tout transite par les travailleurs de Daher. Ils acheminent des chariots de pièces qui servent à monter les ensembles dans les différents secteurs. Hommes et femmes passent leur journée à remplir ou à vider des caisses qui défilent sur des rouleaux, en vérifiant chaque composant, chaque référence.

Une partie des magasins est automatisée et ce sont des robots qui vont chercher les

pièces. Mais au départ, au déballeage, au conditionnement, au chargement, le travail se fait à la main, le transport au transpalette.

Récemment, à la sortie de Marignane, a été construit Marlog, l'un des plus grands centres logistiques d'Europe, qui fournit les pièces d'hélicoptères à l'usine et des pièces de rechange au monde entier. Là aussi les employés de Daher s'affairent dans les entrepôts

et les bureaux. Une fois les pièces assemblées dans les ateliers, ce sont encore eux qui les acheminent ou les expédient. D'autres démontent partiellement certains hélicoptères avant expédition. En particulier tous ceux qui partent aux États-Unis passent entre leurs mains.

Une affaire familiale qui marche

Avec presque un milliard d'euros de chiffre d'affaires, Daher, la société dirigée par Patrick Daher, est détenue à 80% par la famille Daher et celle-ci est vaste : des centaines de cousins se retrouvent à l'occasion de grandes réceptions et de week-ends festifs pour renforcer la cohésion de la famille, et s'offrent des actions

comme cadeaux de mariages, de baptêmes, d'anniversaires, etc. Ainsi, on peut apprendre très jeune à vivre du travail des ouvriers.

Patrick Daher veut d'ailleurs sensibiliser ces jeunes de la famille, de 10 à 30 ans, à l'intérêt de celle-ci. Il a donc créé un « fonds spécial » pour éviter « qu'ils ne se tournent vers l'extérieur » en cas de problème financier. Il serait en effet dommage qu'ils aient des difficultés à payer les traites de la piscine ou de la Ferrari...

Du côté des travailleurs de Daher, on s'en doute, les difficultés sont d'un autre ordre.

Élever leurs enfants avec les 1 200 euros de leur salaire relève de la quadrature du cercle. C'est à coups d'heures

supplémentaires, en travaillant plus de neuf heures par jour pour certains, parfois un samedi matin, qu'ils essayent de boucler leur mois. Mais ceci explique cela : Patrick Daher est la 211^e fortune française et celle-ci a progressé de 10 millions d'euros en 2013.

Patrick Daher, qui n'a pas que ses neveux dans la vie, a aussi pris en 2013 la présidence du conseil de surveillance du Grand Port Maritime de Marseille-Fos. À son programme : privatiser tout ce qui est rentable et, entre autres, attaquer les statuts des travailleurs du port. Sur le port de Marseille comme dans son entreprise, il compte utiliser un certain « savoir-faire »... antisocial.

Correspondant LO

• Finances, douanes et répression des fraudes

Contre les suppressions d'emplois et l'hypocrisie gouvernementale

Les fonctionnaires des finances, de la douane et de la répression des fraudes étaient en grève jeudi 20 mars. Ils protestaient contre les réductions d'effectifs qui les frappent : 2 000 postes seront supprimés cette année, s'ajoutant aux 30 000 qui ont disparu depuis 2002.

Les petits contribuables rencontrent de plus en plus de difficultés pour obtenir un renseignement sur leurs impôts, faire rectifier une erreur ou solliciter un étalement de paiement. Des agences ferment en zones rurales, d'autres réduisent leurs horaires d'ouverture, et partout le nombre d'agents pour assurer l'accueil et le traitement des demandes

diminue. Au bout du compte, des problèmes qui auraient pu se régler prennent une mauvaise tournure, et peuvent plus facilement déboucher sur des pénalités, voire des saisies.

Cette dégradation fait pourtant des heureux. À la répression des fraudes, les 500 suppressions d'emplois programmées cette année permettront aux patrons qui s'affranchissent

volontairement des règles de passer encore plus facilement à travers les mailles du filet, au détriment entre autres du consommateur. La ligne directrice de la direction est de faire confiance aux entreprises pour qu'elles s'autocontrôlent, laissant ainsi le champ libre à tous les margoulin.

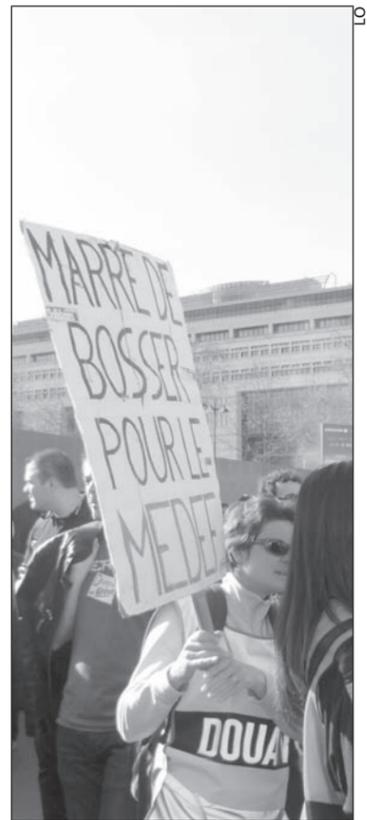
À la douane, où 400 postes d'agents sont supprimés chaque année, les grévistes signalaient qu'il n'y a jamais eu aussi peu de contrôles de valises en direction des paradis fiscaux.

Chaque fois qu'une affaire

éclate, évasion fiscale, scandale alimentaire, les membres du gouvernement montent sur leurs grands chevaux et édictent des règlements qui n'ont strictement aucune conséquence sur le terrain, faute de contrôles et de contrôleurs.

Les fonctionnaires des finances en grève contre les suppressions d'emplois ont profité de l'occasion pour dénoncer par la même occasion cette hypocrisie à laquelle ils sont confrontés tous les jours.

Daniel MESCLA



• À Paris

Des manifestations des fonctionnaires des finances, des douanes et de la répression des fraudes ont eu lieu le 20 mars, dans de nombreuses villes.

À Paris, une manifestation nationale a rassemblé près de dix mille

personnes, agents de la DGFIP (Direction générale des Finances publiques), des directions de la Douane (DGDDI) et de la concurrence et répression des fraudes (DGCCRF). Vingt-cinq bus étaient venus de plusieurs villes de province. 30 % de

grévistes ont été recensés sur l'ensemble du ministère.

C'est un cortège dynamique qui a donné de la voix contre la poursuite des suppressions d'emplois (30 000 depuis 2002), la perte du pouvoir d'achat due aux salaires bloqués depuis juillet 2010 dans toute la fonction publique, et contre les restructurations dans les administrations des finances à cause des restrictions budgétaires.

Des manifestants, contents de se voir nombreux, regrettaient néanmoins, à juste titre, que cette journée de grève et de manifestations prévue depuis deux mois n'ait pas été avancée par les directions syndicales au 18 mars, journée de mobilisation contre le pacte de responsabilité. Car c'est bien toute la politique gouvernementale qui est en cause.

Correspondant LO



• À Rennes

Jeudi 20 mars à Rennes, la manifestation des salariés des administrations a rassemblé plusieurs centaines de personnes venues du Grand Ouest : de Brest, de Saint-Malo, de Saint-Brieuc, de Nantes, où l'ancien bâtiment du Tripode n'est toujours pas reconnu par l'État comme un site amianté. Les victimes de maladies professionnelles liées à l'amiante y ont toutes les difficultés à se faire indemniser.

La manifestation a traversé le centre-ville en s'arrêtant devant chaque bâtiment où travaillent des agents des finances pour dénoncer les suppressions d'effectifs, les salaires insuffisants et les conditions de travail qui se dégradent.

Les manifestants ont fustigé les économies faites ou annoncées par le gouvernement. Ils savent qu'elles se feront sur leur dos et ils tenaient à dire qu'ils ne sont pas d'accord !

Correspondant LO

• La Poste – Troyes

Pas de trêve électorale

Les plis électoraux, classés Urgent/Élection, sont arrivés tardivement dans les boîtes aux lettres des électeurs de Troyes et certainement dans bien d'autres villes. La mise sous pli des bulletins de vote et professions de foi des quatre listes s'était pourtant déroulée comme prévu dans

la salle du conseil de la mairie de Troyes, et était achevée le samedi 15 mars.

Bien qu'ayant touché 40 000 euros pour cette distribution, cette année, La Poste a décidé que le surcroît de travail de distribution des plis électoraux par les postiers ne leur serait plus payé. Cela

représente une prime individuelle comprise entre 150 et 200 euros. Le prétexte est que la baisse de quelques pourcents du volume du courrier permet désormais d'intégrer cette charge de travail supplémentaire dans la tournée normale.

Alors même que les

syndicats et la direction de la région discutaient encore de ce problème, la direction locale a fait pression et, lundi 17 mars, a tenté d'obliger les postiers à partir en tournée avec ces enveloppes en plus. Ceux-ci ont aussitôt réagi en faisant grève et en manifestant à plus d'une centaine dans les

rues de Troyes, réclamant : « Notre enveloppe », et scandant : « Élections pas payées, facteurs dégoûtés ».

Face à une direction bien hypocrite, elle qui modifie régulièrement les tournées, les postiers refusent de travailler plus pour gagner moins.

Correspondant LO

• Librairie Les Trois épis – Brive

Chapitre... Hourquebie : même combat

Pour les salariés de la librairie Les Trois épis à Brive, la galère continue. Le groupe Chapitre voulant se débarrasser de toutes ses librairies, le 10 février le tribunal de commerce de Paris a donné la préférence à Patrick Hourquebie, homme d'affaires ami de Bernard Murat, ex-maire de droite de Brive et candidat aux

municipales, pour reprendre les librairies de Brive et de Bergerac.

Murat peut bien se vanter que grâce à lui les 24 emplois sont sauvés, l'inquiétude règne dans la librairie. À juste titre ! Les salariés devront eux-mêmes aller chercher des livres en Gironde, en voiture, pour approvisionner les rayons. Les salaires

restent coincés, eux aussi, deux employés sont obligés d'aller chercher les chèques et les fiches de paye à Bergerac.

Hourquebie n'a pas supporté que les salariés dénoncent cette situation par une lettre ouverte. Samedi 15 mars, il est venu à Brive et s'est donné en spectacle dans la librairie et sur

le trottoir : « C'est mon magasin, je suis chez moi... Je ne suis pas là pour dialoguer... ». Pour lui les salariés sont « trop bien habillés », n'ont pas d'idées sur ce qu'il faut faire, etc. Sur le trottoir, en tapant dans les mains, il clame : « Regardez ce qu'ils ont fait de Brive, ces gens qui ne veulent pas travailler », s'en

prend vivement à un couple qui lui fait part de son désaccord sur ses méthodes.

Les travailleurs veulent se faire respecter et exigent leur dû. Ce sont eux qui font tourner les magasins, les usines et, sans eux, Hourquebie et ses compères peuvent aller se rhabiller.

Correspondant LO

Quatre avions pour effrayer Poutine

En visite en Lituanie, puis en Pologne, le ministre français de la Défense a tenu à assurer à ses interlocuteurs que la France était disponible pour participer à une « police du ciel » dans la région. Les trois petits pays Baltes ainsi que la Pologne, voisins de la Russie et de l'Ukraine, se disent inquiets par ce qui se passe chez leurs voisins. Le ministre français a donc promis de mettre quatre avions, dont trois Rafale, à disposition des pays Baltes, si ces derniers le demandaient.

On imagine que l'état-major russe doit plutôt se tenir les côtes de la menace des avions français. Mais peut-être le seul but de la manœuvre est-il de rappeler au monde entier que

la France a toujours des Rafale sur les bras et cherche donc à les montrer et à les vendre.

Mais la France n'a pas que des avions à vendre, elle a aussi des navires de guerre. Ainsi deux bateaux de la classe Mistral sont en cours d'achèvement à Saint-Nazaire, à destination de la Russie de Poutine. Cela fait évidemment mauvais effet en ce moment. Heureusement la livraison est prévue pour octobre et, d'ici là, les choses peuvent évoluer de façon favorable pour le commerce.

Navires pour les Russes, avions pour les Baltes, les affaires sont difficiles et le ministre de la Défense se dépense...

André VICTOR

• Travail en prison

Tout bénéfique pour les capitalistes

Certaines sociétés font travailler des détenus pour des salaires de misère et en leur déniaient les droits les plus élémentaires. Un procès devant la Cour d'appel de Paris le confirme une fois de plus

Une détenue de la maison d'arrêt de Versailles, suspendue sans compensation en avril 2011 par son employeur, avait alors attaqué celui-ci aux Prud'hommes. Elle travaillait comme télé-opératrice pour la société MKT, un centre d'appel téléphonique installé au sein de la prison, et était accusée d'avoir passé quelques coups de téléphone personnels. MKT prétendait œuvrer pour la réinsertion sociale, mais vantait sur son site Internet la « solution très concurrentielle » que représentait le travail en prison et la « forte motivation du personnel ». Elle comptait parmi ses clients des sociétés comme Free, pour lesquelles ces télé-opératrices payées deux euros de l'heure, presque cinq fois moins que le smic, sont une

aubaine.

Les Prud'hommes ont d'abord condamné l'entreprise à 521 euros d'indemnités pour « inobservation de la procédure de licenciement », ce qui était une première, et à 2 358 euros de rappel de salaire. MKT ayant osé faire appel, le tribunal a maintenu les rappels de salaire mais annulé le verdict de licenciement abusif. Selon la loi « les relations de travail des personnes incarcérées ne font pas l'objet d'un contrat de travail ».

C'est donc tout à fait légalement que près d'un tiers des détenus pratiquent en prison une activité rémunérée. Ils touchent au maximum 70 % du smic horaire, révèle un rapport du contrôleur général des lieux de privation de liberté, et souvent beaucoup moins.

Grâce à la complicité de l'État, même les prisons rapportent aux entreprises capitalistes.

Daniel MESCLA

• Nos lecteurs écrivent...

Recherche d'emploi ou travail gratuit ?

Actuellement à la recherche d'un emploi dans la restauration, j'ai répondu à une annonce pour un poste de serveuse dans un restaurant situé en Seine-et-Marne. Après plusieurs contacts téléphoniques, la patronne m'a demandé de venir pour un essai en tenue réglementaire. Ayant bon espoir de décrocher cet emploi à plein temps, j'ai acheté la tenue demandée et me suis rendue sur place. C'est là que les déboires ont commencé...

J'ai d'abord appris que l'essai était de quatre heures et

que, chaque jour, une personne différente le faisait ! Puis la patronne a pris prétexte du fait que j'avais un enfant pour ne me proposer qu'un mi-temps, six jours sur sept, pour environ 600 euros par mois. Au final, un mois plus tard, je n'ai aucune nouvelle, et toujours pas de travail !

Cette patronne a profité de ma situation de demandeuse d'emploi pour m'extorquer des heures de travail gratuit. C'est révoltant !

E. A. (Coubert)

• Collège Sisley – l'Île-Saint-Denis Les parents d'élèves se mobilisent

Mardi 18 mars, une vingtaine de parents d'élèves ont occupé le collège Alfred-Sisley de l'Île-Saint-Denis, petite ville de Seine-Saint-Denis située en zone d'éducation prioritaire.

Ils se mobilisent contre la suppression d'une classe de 6^e et la non-création d'une classe de 5^e, ce qui porterait les effectifs par classe autour de 24 élèves au lieu d'une vingtaine cette année. De plus, ils dénoncent la diminution du budget du collège alloué par le département de Seine-Saint-Denis. L'état catastrophique des bâtiments nécessiterait au contraire des moyens supplémentaires importants : graffitis, fissures, portes non fermées dans les toilettes, vitre cassée dans une salle de maths

depuis cinq ans, et même des trous dans les murs dans une salle d'espagnol !

Les parents sont passés dans les classes pour expliquer aux élèves leur mobilisation et ont même empêché la tenue des cours en fin de matinée, avec l'accord des enseignants. Ceux-ci ont fait récemment plusieurs jours de grève, aussi à cause de problèmes internes concernant la gestion des élèves.

Cette occupation du collège ayant eu lieu à quelques jours des élections municipales, plusieurs candidats étaient présents, dont le maire. Ce dernier a semblé choqué par l'état de délabrement du collège. Il est intervenu dans une classe, surtout

pour dégager sa responsabilité et promettre qu'il continuera à faire pression sur le conseil général. De fait, l'entretien des locaux est une compétence du département de Seine-Saint-Denis, dont le budget subit lui aussi les restrictions du gouvernement. Il est vrai que sur ce problème comme sur beaucoup d'autres, la municipalité est sans moyen d'agir.

La mobilisation s'est poursuivie lundi 24 mars, et les mêmes parents ont dit leur colère à deux responsables de l'inspection académique venus au collège. Pour imposer des conditions d'étude décentes, la mobilisation devra continuer.

Correspondant LO

Un logement de 1, 56 mètre carré

Depuis 15 ans un homme vivait – si on peut dire – dans un réduit de 1,56 mètre carré et sa propriétaire osait exiger 300 euros pour ce gourbi. Elle a été condamnée, ainsi que l'agence immobilière qui était chargée de la gestion, et elles devront verser 10 000 euros à leur locataire.

Cet exemple scandaleux n'est pas le seul puisque, d'après l'Agence régionale de santé, près de 178 000 logements sont considérés comme insalubres en Île-de-France. Selon les normes minimales, un logement doit avoir une surface



d'au moins 9 mètres carrés et une hauteur sous plafond d'au moins 2,20 mètres.

Au 21^e siècle, des familles entières vivent dans des conditions indignes et le manque de logements permet à des

propriétaires de leur extorquer des loyers exorbitants pour vivre dans de véritables placards. Où est le droit au logement proclamé dans la loi ?

Cédric DUVAL

• Mort de Jean-Luc Einaudi Militant contre l'oubli du 17 octobre 1961

Jean-Luc Einaudi, l'auteur de *La Bataille de Paris, 17 octobre 1961* est mort samedi 22 mars. Militant dans sa jeunesse d'un parti maoïste, le PCMLF, éducateur, il choisit d'écrire pour dénoncer le colonialisme et la responsabilité de l'État français dans les massacres coloniaux en Indochine et en Algérie. Son premier livre fut ainsi consacré à l'affaire Fernand Iveton (*Pour l'exemple. L'affaire Fernand Iveton*) qui dénonçait l'exécution de ce militant communiste en 1957, en même temps que deux militants algériens, sur décision du ministre de la Justice de l'époque, un certain François Mitterrand. Mais c'est surtout à la dénonciation des massacres du 17 octobre 1961 à Paris qu'il se consacra, des massacres longtemps occultés par les gouvernements

successifs.

Ce jour-là, alors que l'armée française menait depuis sept ans sa sale guerre coloniale contre l'indépendance de l'Algérie, en plein Paris une manifestation pacifique de dizaines de milliers d'Algériens fut violemment réprimée. Des centaines de manifestants furent massacrés par des policiers, sur ordre du préfet de police de l'époque, Maurice Papon.

Si la violence de cette répression fut longtemps niée par les gouvernements de l'État français, de gauche comme de droite, l'ouvrage de Jean-Luc Einaudi, paru en 1991, contribua à mettre ces crimes coloniaux sur la place publique.

Si le préfet de police Maurice Papon fut jugé et condamné pour complicité de crime contre l'humanité dans

l'envoi de Juifs à la mort pendant l'Occupation, il ne le fut jamais pour ses actes d'octobre 1961. Pour avoir témoigné contre Papon, en 1997, devant la cour d'assises de Bordeaux, sur la répression sanglante de 1961, Jean-Luc Einaudi fut attaqué en diffamation par celui-ci. Il eut tout de même finalement gain de cause.

Jean-Luc Einaudi était plus qu'un historien, un militant contre l'oubli et le mensonge qui continuent d'entourer les crimes coloniaux commis par l'impérialisme français.

Aline RETESSE

Une nouvelle édition augmentée de *La Bataille de Paris, 17 octobre 1961* intitulée *Octobre 1961. Un massacre à Paris*, a été publiée en 2011.